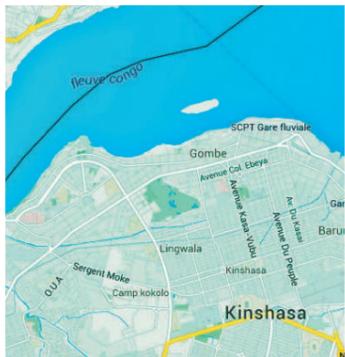


RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2529 - MARDI 9 FÉVRIER 2016

CHAN /Rwanda 2016

Retour sans grande pompe des Léopards à Kinshasa

Les Léopards de la RDC, vainqueurs de la quatrième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan)/Rwanda 2016, sont rentrés à Kinshasa lundi après une courte escale à Goma (Nord-Kivu). De nombreux Kinois qui ont effectué le déplacement de l'aéroport de NDjili pour réserver un accueil délirant à leurs héros ont vu leur joie être écourtée du fait de leur convoi rapide, sous forte escorte policière, vers le site prévu pour leur hébergement. Encadré par la police, le cortège a traversé la ville en trombe au grand dam des Kinois.

En attendant leur décoration par le chef de l'État prévu ce 9 février, les Léopards n'ont pas eu droit au bain de foule traditionnel que requièrent leurs exploits. La foule amassée à l'aéroport a, juste le temps d'un éclair, aperçu le trophée du Chan à la descente de l'avion, tenu par le capitaine Joël Kimwaki.

Page 14



Les Léopards à Kinshasa avec le trophée du Chan Rwanda 2016

SECTEUR PHARMACEUTIQUE

L'estampillage de tous les médicaments en circulation s'impose



Des médicaments dans une pharmacie à Kinshasa

Dans le souci de protéger et de sécuriser tous les médicaments en circulation en RDC, tout médicament fabriqué au pays ou importé doit être estampillé. C'est par le biais de la signature d'un contrat intervenu entre le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, et l'ADG du groupe international Key 4 Dev pour la mise en service du projet « Sécuriser et protéger les médicaments destinés à être dis-

tribués en RDC » que cet objectif sera atteint. Grâce à ce projet qui permet de lancer le processus d'estampillage des médicaments destinés à être distribués sur le territoire national, la qualité des médicaments consommés en RDC sera dorénavant assurée. Ce qui permettra de renforcer la lutte contre la contrefaçon interne et externe de médicaments.

Page 13

BILAN 2015

La Fondation Mwimba-Texas salue le partenariat avec KPM cargo

Faisant le bilan des activités de la Fondation Mwimba-Texas (FMT) pour l'année 2015, le président de cette ONG Alphonse Mwimba Texas a salué l'apport de ses différents partenaires dans l'accomplissement de la mission que son organisation s'est assignée, celle de la défense des droits et intérêts des albinos ainsi que leur prise en charge et encadrement. Pour lui, l'accord conclu avec KPM cargo permet d'assurer l'acheminement à Kinshasa des dons venus de par le monde et destinés aux albinos et autres nécessiteux de la RDC.

Égrainant la liste de partenaires de cette ONG, Mwimba Texas a également cité la Fondation Gertler, qui prend en charge la scolarisation de vingt enfants albinos et qui soutient aussi certaines autres actions de l'ONG en faveur des albinos et d'autres nécessiteux.

Page 12

GRAND ÉCRAN

John of God en projection publique à l'Institut français

D'entrée libre, la grande première du film prévue en présence du réalisateur Selé MPoko meublera la soirée cinéma ce mardi sous la Grande Halle. Avec cette grande première publique à l'Institut français (IF), le réalisateur Selé aura tenu parole. Après avoir quasiment fait le tour des festivals du globe, comme annoncé lors de l'événement de 2014, marquant la sortie de la comédie entre mai et novembre 2013 qu'avait alors abritée le cadre huppé de la Gombe, Kinshasa va enfin pouvoir à son tour voir le long métrage.

Le film de Selé MPoko dure 88 minutes et met les projecteurs sur un personnage bien singulier, à savoir John of God ou Jean de Dieu en français. Dans ce long métrage made in RDC, il est question de musique, sape et danse.

Page 13

ÉDITORIAL

Crédibilité

La classe politique congolaise s'étant ralliée dans son ensemble à la Nouvelle République et jouant désormais clairement le jeu de l'élection présidentielle comme en témoigne la candidature à la magistrature suprême de ses plus farouches opposants, il reste à espérer que nous n'assisterons pas dans les prochains jours au déferlement que l'on voit se produire dans nombre de jeunes démocraties. Avec des personnalités de dimensions très diverses dont la popularité et l'assise populaire ne sont guère démontrées, mais qui profitent de l'occasion pour se placer un temps sur le devant de la scène médiatique dans l'espoir, illusoire le plus souvent, d'en tirer un profit.

Souhaitons cependant que ce mouvement, qui était inévitable étant donné l'importance de l'enjeu que constitue l'élection à la magistrature suprême s'arrête rapidement : d'abord et surtout parce que les citoyens congolais n'ont rien à gagner à la cacophonie que ne manquerait pas de provoquer la multiplication désordonnée des candidatures ; ensuite parce que ce dont nous avons le plus besoin aujourd'hui, c'est d'un débat public d'idées, de projets entre des hommes ou des femmes qui ont une réelle stature et qui peuvent donc ouvrir de nouvelles voies pour la modernisation de notre société.

Face à la majorité qui se présentera unie dans la compétition afin de défendre les couleurs d'une personnalité dont tout semble indiquer aujourd'hui qu'elle sera Denis Sassou N'Guesso lui-même, l'opposition ne devrait pas se présenter morcelée au-delà du raisonnable. Si elle veut être entendue par le peuple et si elle entend jouer pleinement son rôle dans les cinq années à venir, elle doit impérativement resserrer les rangs autour d'un petit nombre de personnalités. Et contrairement aux apparences, elle peut encore le faire puisque la date limite du dépôt des candidatures n'est pas atteinte.

Il n'est pas besoin d'enquêter longuement pour constater que l'opinion publique congolaise attend de cette même opposition un comportement adulte, responsable, adapté aux institutions dont le pays s'est doté le 6 novembre 2015 par le moyen d'un référendum approuvé massivement. Mais cet appel sera-t-il entendu par ceux qui se précipitent aujourd'hui sur le devant de la scène sans avoir sérieusement réfléchi aux attentes de la population ?

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2016

La Dynamique des jeunes du Congo soutient la candidature de Joseph Kignoumbi Kia M'Boungou

Les sympathisants de ce leader de l'opposition entendent l'accompagner dans la course vers la magistrature suprême. Ils ont dit leur engagement, le 7 février à Brazzaville.

« L'heure a sonné pour rassembler nos forces comme un seul homme derrière Joseph Kignoumbi Kia M'Boungou, afin qu'au sortir de ce combat d'idées et après un choix judicieux, notre pays le Congo puisse être gouverné autrement. Avec lui l'espoir est permis. Il croit, grâce à l'effort de tous, en l'avenir radieux du Congo », a déclaré le coordonnateur de la Dynamique des jeunes du Congo, Victor Fouty Moulakat. Vu les approches de solutions décli-



nées dans son projet de société, liés à la mauvaise gouvernance, à l'absence de cohésion nationale, à l'absence des formations adéquates pour les jeunes, au manque d'emploi, à l'économie du tout pétrole qui a montré ses limites, face aux inégalités, à la montée de la pauvreté, ces jeunes ont

adhéré à la démarche du président de la Chaîne Joseph Kignoumbi Kia M'Boungou car pour eux, c'est sans nul doute l'homme de la situation.

« Le contexte actuel est marqué par la recrudescence des problèmes liés à l'absence de la cohésion nationale, l'absence des formations adéquates et au chômage de masse des jeunes. Il nous faut opérer des choix de responsabilité pour relever ces défis. Dans cette perspective, il nous faut élever à la magistrature suprême un digne fils du Congo incarnant certaines vertus dont la tolérance », a poursuivi le coordonnateur de la Dynamique des jeunes du Congo. Ainsi, ont-ils pris l'engagement de soutenir sa candidature pour, disent-ils, des victoires encore plus grandes.

Josiane Mambou Loukoula

L'opposition a proposé ses représentants à la CNEI

Au terme de trois jours de travaux, l'opposition congolaise a rendu publique sa décision, le 6 février à Brazzaville, sur la désignation de ses représentants aux différentes instances de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI).



Charles Zacharie Bowao et Nicéphore Fylla Saint Eudes

Au cours de cette rencontre, il a été question de définir les critères de répartition des quotas de désignation des représentants de l'opposition dans les instances de la CNEI. A cet effet, ces groupements politiques se sont accordés sur les principes de la répartition équitable des quotas de repré-

sentation. L'option de proposer deux noms par poste à pourvoir par composante a été retenue comme modalité à soumettre aux deux coordonnateurs, que sont Nicéphore Fylla Saint Eudes et Charles Zacharie Bowao, pour trancher en toute responsabilité.

Les quatre plateformes de l'opposition à savoir, la Convention des partis républicains (Copr), le Front ré-

de partis politiques dits de l'opposition qui ont publiquement annoncé leur soutien au candidat de la majorité présidentielle bien qu'appartenant à la composante opposition.

S'agissant de la situation de certains partis politiques : « L'assemblée a retenu exclu de la composante opposition pour cette élection majeure, les représentants des partis ou groupements des partis politiques qui ont déclaré publiquement leur soutien au candidat de la majorité », peut-on lire dans leur déclaration. Aussi, les groupements des partis de l'opposition ont répertorié un certain nombre de préoccupations à soumettre au ministre de l'Intérieur et de la décentralisation dans le souci d'établir la confiance mutuelle et l'apaisement. Il est à noter que les partis politiques de l'opposition congolaise ont arrêté la liste de leurs représentants dans les instances de la CNEI, liste à soumettre également à l'attention du ministre en charge des élections. Ils ont par ailleurs décidé de se rencontrer régulièrement pour apprécier le processus de la gouvernance électorale.

J.M.L.

publicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad), l'Initiative pour la démocratie au Congo (Idc), et le Rassemblement des acteurs de la démocratie (Rad), ont en outre statué sur la situation des partis ou groupements

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Le RDPS promet de soutenir la candidature de Denis Sassou N'Guesso

A l'issue de la deuxième session extraordinaire du Comité directeur du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS), tenue le 12 janvier à Pointe-Noire, les deux-cent quarante-neuf membres présents à ces assises ont décidé de soutenir la future candidature unique de la majorité présidentielle.

Ils ont, à cet effet, demandé au président Denis Sassou N'Guesso, président de la majorité présidentielle, de faire acte de candidature à l'élection présidentielle du 20 mars.

Dans son discours d'ouverture des travaux, le président du parti, Jean-Marc Thystère Tchicaya a fait remarquer à l'auditoire l'importance de ces retrouvailles qui se tiennent la veille d'une échéance électorale majeure, à savoir l'élection du premier président de la nouvelle République et, après la tenue des assemblées générales extraordinaires des fédérations, ainsi que la réunion extraordinaire du bureau politique.

Au cours des travaux, le comité directeur a approuvé le rap-

port du bureau politique portant sur trois cas d'indiscipline et a confirmé, de ce fait, les sanctions proposées de la manière suivante : Mabio Mavoungou Zinga a reçu une suspension alors que Justin Goma Gabou et Gauthier Mavoungou Makosso ont écopé chacun d'un avertissement.

Notons que cette promesse de soutien de la probable candidature de Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle



Jean-Marc Thystère Tchicaya

le RDPS vient s'ajouter aux appels à candidature formulés par le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) ; par le Rassemblement citoyen (RC) ; par le Mouvement action et renouveau (MAR) et par l'Union des forces démocratiques (UFD). Ces ralliements des partis, associations et individualités à la future candidature de Denis Sassou N'Guesso témoignent de la cohésion qui existe au sein de la majorité présidentielle.

Roger Ngombé

Les appels à candidature en faveur de Denis Sassou N'Guesso se multiplient

François Loussakou invite ses mandants à se faire enrôler

Le député du Rassemblement Citoyen (RC) de Makélékélé 1 François Loussakou a appelé le 07 février à Brazzaville, ses mandants, à porter leurs voix sur le président Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle du 20 mars prochain, avant de réaffirmer l'appartenance de ce parti à la majorité présidentielle.

« Dans le contexte actuel, il importe de fixer les bases pour un lendemain meilleur en faisant le bon choix, le choix de la raison pour nous et pour les générations de demain », a-t-il dit, avant de rappeler les multiples acquis dont bénéficie le Congo aujourd'hui et qui sont l'œuvre du président de la République à savoir, « l'industrialisation, la diversification de l'économie congolaise et la modernisation de notre pays, l'amélioration de la gouvernance électorale et enfin la consolidation de la paix et l'unité nationale qui sont de réelles preuves irréfutables pour opérer le choix de la raison, le vrai et le bon choix ».

Pour ce faire, il a invité la population de sa circonscription d'aller massivement se faire inscrire sur les listes électorales afin de voter le candidat Denis Sassou N'Guesso. Ce dernier a rappelé que l'occasion qui s'offre à nous ce jour nous permet aussi de jeter un regard sur notre passé récent où la violence a pris le dessus sur la paix. Il a par la même occasion demandé aux jeunes à cultiver la paix. « Je sollicite des jeunes de notre circonscription, d'interioriser la culture de la paix, d'amour, de tolérance, d'écoute de l'autre, du dialogue et de l'entente, valeurs cardinales qui nous permettront de raffermir la paix et d'aller au vote sans troubles ni violences », a-t-il conclu. Photo : François Loussakou appelant à voter

le président Denis Sassou N'Guesso.

Charlotte Opimbat et les habitants de Poto-Poto se préparent

Au cours d'un mega meeting organisé le 7 février au Palais des congrès de Brazzaville, les populations de la deuxième circonscription électorale de Poto-Poto ont sollicité la candidature de Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle du 20 mars.

La cérémonie a été placée sous les auspices de leur députée, Charlotte Opimbat. Après avoir écouté les messages des femmes, des jeunes et des papas, elle a promis les transmettre, ainsi que la somme collectée, au président de la République. « Je suis très heureuse que votre choix confirme mon désir le plus ardent. Je vous en remercie sincèrement, et vous promets par conséquent, que je remettrai vos messages à qui de droit, à la première occasion. Cependant, je tiens à vous dire que votre désir ne sera exaucé que si vous vous faites inscrire sur les listes électorales ; si vous vous faites établir une pièce d'identité et si vous allez voter massivement le 20 mars pour le candidat Denis Sassou N'Guesso », a-t-elle déclaré.

Les femmes ont justifié leur appel à candidature par le fait que la nouvelle Constitution, dans ses articles 17 et 232 leur consacre des droits notables. Le premier dispose que la femme a les mêmes droits que l'homme et le second institue un conseil consultatif des femmes.

De leur côté, les papas de la deuxième circonscription électorale de Poto-Poto ont déclaré qu'ils ont porté leur dévolu sur Denis Sassou N'Guesso pour six raisons, à savoir : son charisme et son expérience ; sa fidélité aux engagements et aux promesses réalisées

; son attachement à la paix ; sa qualité de médiateur ; les municipalisations réussies et la bonne gestion de l'Etat.

Les jeunes, eux, ont évoqué cinq raisons qui justifient leur choix, entre autres : l'industrialisation et la modernisation du pays ; la prise en compte de la jeunesse dans la nouvelle Constitution et l'institutionnalisation du conseil national de la jeunesse en conseil consultatif de la jeunesse du Congo.

L'UFD-Djambala mobilise plus de quatre millions

À la suite d'une quête organisée le 6 février, au siège de la maison de la femme de Djambala, dans les plateaux, pour susciter la candidature de Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle du 20 mars, les militants de l'Union des forces démocratiques (UFD) de Djambala ont rassemblé la somme de quatre millions neuf cent mille FCFA.

Ils l'ont remise au président de ce parti, Josué Rodrigue Ngouonimba, qui a pris l'engagement de transmettre ladite somme au président de la République, Denis Sassou N'Guesso. En outre, il a effectué le porte à porte dans les neuf quartiers que compte Djambala, pour inviter les populations à se faire inscrire sur les listes électorales, en vue d'élire le candidat de la majorité présidentielle dès le premier tour du scrutin.

L'ADECO s'impatiente...

Réunis le 6 février à Brazzaville, les dirigeants et responsables des fédérations de l'Alliance démocratique du Congo (ADECO) de Guy Richard Dzassouka, ont demandé à l'unanimité au chef de l'Etat sortant de déclarer sa candidature pour la présidentielle prochaine.

Pour la victoire de leur candidat dès le premier

tour, a indiqué le président de la formation politique, « nous appelons tous les militants de l'ADECO à se faire inscrire massivement sur les listes électorales ». En ce qui concerne le pourquoi du choix de Denis Sassou N'Guesso, « l'ADECO est un membre de la majorité présidentielle, et le président Sassou N'Guesso est président de la majorité présidentielle », a dit Guy Richard Dzassouka ajoutant que c'est tout à fait normal que le parti adopte cette directive.

Créée en juillet 2008 sous la forme d'une association, l'ADECO s'est transformée en parti politique en septembre 2012. « Nous avons pris part à de grandes activités politiques dans ce pays, notamment les législatives de 2012 et les locales de septembre 2014 auxquelles nous avons remporté deux sièges », a expliqué le leader politique Guy Richard Dzassouka. Le parti ADECO est implanté dans au moins neuf départements du pays, à savoir la Likouala, la Sangha, la Cuvette, le Niari, la Bouenza, le Kouilou, la Lekoumou, ainsi que Brazzaville et Pointe-Noire.

La réunion du bureau national de samedi regroupant la commission nationale de suivi et évaluation et les présidents des fédérations, s'inscrit dans le cadre des sessions extraordinaires du parti. L'ADECO tient son conseil national dans les prochains jours pour, sans doute, mobiliser sa base en vue de la campagne de son candidat.

En dépit des multiples appels en faveur de sa candidature, le chef de l'Etat sortant ne s'est pas encore décidé au moment où nous mettons cet article sous presse. Le dépôt des candidatures est ouvert du 5 au 20 février 2016, selon le chronogramme électoral.

Roger Ngombé, Jean Jacques Koubemba et Fiacre Kombo

Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou première femme candidate

A la faveur d'une conférence de presse qu'elle a animée le 08 février à Brazzaville, le membre du Mouvement Citoyen pour le Respect de l'Ordre Constitutionnel et du FROCAD, Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou a annoncé sa candidature à la prochaine élection présidentielle du 20 mars prochain.

« Ma candidature à l'élection présidentielle du 20 mars 2016 est avant tout un acte de conviction, de responsabilité et de devoir envers le Congo. En effet, je suis convaincue que le temps est arrivé pour qu'une nouvelle génération

montre aux yeux de toute la nation congolaise et du monde qu'elle est prête à prendre le relais », a-t-elle déclaré.

Elle a en outre ajouté : « En tant que fille et citoyenne de mon pays, le Congo, et au regard de tout ce que ma patrie m'a donné, il m'a été difficile, sinon impossible d'éprouver la moindre indifférence devant l'instabilité constitutionnelle que connaît le pays depuis son accession à l'indépendance. C'est donc par sens du devoir et par sens de responsabilité que je suis montée au créneau pour faire entendre ma voix ». Première dame à avoir annon-



Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou, s'adressant à la presse la presse

cé sa candidature à cette élection, Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou entend placer sa campagne sous le signe d'une étoile jaune qui symbolise la baisse du taux de chômage, de l'augmentation du pouvoir d'achat des fonctionnaires, de l'éradication de la précarité des ménages, des retraités, des étudiants, des femmes chef de famille, des jeunes filles-mères. La même étoile est aussi selon elle, le vœu d'avoir des hôpitaux mieux équipés, des écoles restaurées. Elle entend rendre l'économie du pays plus performante et compétitive. Pour atteindre cet objectif, la candidate à la pré-

sidence de la République a appelé les congolaises et congolais à s'inscrire massivement sur les listes électorales afin de maximiser les chances de la victoire au fin de bâtir une société juste qui prend en compte chaque citoyen dans le partage des richesses du pays.

Mme Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou est titulaire d'une licence en Anglais, ce qui lui a permis d'entreprendre une carrière en hôtellerie. Elle enseigne par ailleurs à l'Institut des hautes études de management (IHEM). Elle est mariée et mère de deux enfants.

Jean Jacques Koubemba



Fiche de poste

Primatologue expérimenté(e) pour habituation de gorilles sauvages



L'organisation AfricanParks:

AfricanParks est une organisation à but non-lucratif qui prend en charge la gestion à long-terme de parcs nationaux en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales. En obtenant des partenariats et en adoptant une approche économique de la conservation, AfricanParks, financé par des donateurs, vise à rendre durable chaque parc sur le long-terme.

AfricanParks gère actuellement 8 parcs, avec une superficie totale de 5,9 millions d'hectares : Centre-africain, Tchad, République du Congo, République Démocratique du Congo, Malawi, Rwanda et Zambie. AfricanParks vise à gérer la plus large surface et la plus grande diversité de parcs d'Afrique.

Contexte et objectifs du parc:

En Novembre 2010 AfricanParks (AP) a signé un accord de partenariat avec le ministère du Développement durable de la République du Congo pour la gestion et le financement du Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK) et sa périphérie. La gestion du parc se fera à travers la Fondation Odzala-Kokoua nouvellement créée qui supervise l'Unité de Gestion du parc. Le PNOK, situé au cœur de la forêt équatoriale du bassin du Congo, couvre près de 13.500 km². L'exceptionnelle valeur pour la conservation du PNOK inclue la présence de plus de 100 clairières (baïs), ainsi que l'une des plus importantes populations de gorilles de plaines de l'ouest et d'éléphants de forêt en Afrique Centrale.

L'objectif de ce projet d'habituation est de contribuer aux connaissances sur les gorilles, espèce menacée, mais surtout de

développer et de diversifier les activités du marché du tourisme au sein du PNOK. Il est en effet important que diverses offres touristiques soient disponibles pour que l'ensemble des communautés bénéficient des activités touristiques du parc. Le modèle conservation-recherche-tourisme lancé sur le site pilote de Ndzehi sera reproduit pour développer l'expérience touristique en forêt de plaine, et ce sur l'ensemble du paysage du parc. Les gorilles de plaine de l'ouest constitueront la principale attraction du parc pour les touristes. Ainsi, le projet vise à habituer plusieurs groupes de gorilles, et cela dans différentes régions à l'intérieur du parc. Depuis l'été 2015, un groupe de gorilles est déjà en cours d'habituation et plusieurs prospections ont déjà été réalisées au sein du parc afin d'évaluer la densité de gorilles et la possibilité de débiter un processus d'habituation dans les différentes zones du parc.

Description du poste :

Localisation : Parc National d'Odzala-Kokoua, Cuvette-Ouest, Rép. du Congo
Localisation du camp : Forêt
Services : communication radio et par téléphone satellite avec le Quartier Général (QG) du parc avec Mbomo depuis la forêt; accès internet au QG du parc à Mbomo,
Emploi du temps : temps complet en forêt avec des retours réguliers en ville ou au QG

Fonctions

- gestion du camp
- gestion du personnel au camp
- habituation de plusieurs groupes de gorilles
- pistage et suivi du protocole d'habituation

- communication avec le QG
- travail sous la supervision d'un chef de projet et du chef de service conservation et recherche de l'unité gestion AfricanParks du PNOK

Qualifications/Expérience :

Expériences indispensables :

- au moins 2 ans d'expérience en Afrique centrale,
- au moins un an d'expérience de séjour isolé en forêts dense,
- supervision d'équipes pluriculturelles,
- suivi de primates sauvages en milieu naturel,
- suivi éco-éthologique de grands singes et/ou autres primates,

Expériences souhaitées :

- habituation d'un groupe sauvage de primates de l'Ancien Monde,

Compétences indispensables :

- bonne forme physique,
- pas de problème de santé chronique,
- maîtrise des méthodes de collecte de données comportementales,
- savoir parler français couramment,

Savoirs et savoir-faire :

- connaissance de l'éco-éthologie des primates, en particulier les grands singes,
- connaissance des comportements à tenir avec les animaux sauvages,
- connaissance des mesures de sécurité et d'hygiène en forêt,
- connaissance naturaliste de la faune d'Afrique Centrale,

Compétences souhaitables :

- maîtrise des méthodes de collecte d'échantillons d'origine animale (fèces, poils, salive...)

Diplômes et expérience :

- Master 2 en écologie environnement souhaitable
- >2 ans d'expérience en forêt dense tropicale humide

Important : le poste est basé en forêt, dans un environnement éprouvant, parfois hostile, difficile et fatiguant. La/le primatologue vivra au quotidien avec l'équipe dont elle/il aura la charge et le manque de contacts sociaux avec d'autres personnes peut s'avérer très difficile, de même que le manque de divertissement.

Langues : Français courant, anglais souhaité, lingala serait un plus

Terme d'engagement :

1 an après période d'essai (3 mois) plus renouvellement possible

Date limite de dépôt de dossier : 15 février 2016

Date de début de prise de poste :

le poste est à pourvoir immédiatement

Dossier de candidature :

Composition

Veillez adresser votre CV et lettre de motivation :

Dr. Torsten Bohm

Chef du Service de Recherche & Monitoring
227, rue Campel, Quartier Ravin du Tchad,
Plateau Centre Ville,
Brazzaville, République du Congo

Adresse email :

Torsten.Bohm@gmx.de

Fiche de poste

2 Primatologues au Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK), République du Congo

L'organisation AfricanParks:

AfricanParks est une organisation à but non-lucratif qui prend en charge la gestion à long-terme de parcs nationaux en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales. En obtenant des partenariats et en adoptant une approche économique de la conservation, AfricanParks, financé par des donateurs, vise à rendre durable chaque parc sur le long-terme.

AfricanParks gère actuellement 8 parcs, avec une superficie totale de 5,9 millions d'hectares : Centre-africain, Tchad, République du Congo, République Démocratique du Congo, Malawi, Rwanda et Zambie. AfricanParks vise à gérer la plus large surface et la plus grande diversité de parcs d'Afrique.

Contexte et objectifs du parc:

En Novembre 2010 AfricanParks (AP) a signé un accord de partenariat avec le ministère du Développement durable de la République du Congo pour la gestion et le financement du Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK) et sa périphérie. La gestion du parc se fera à travers la Fondation Odzala-Kokoua nouvellement créée qui supervise l'Unité de Gestion du parc. Le PNOK, situé au cœur de la forêt équatoriale du bassin du Congo, couvre près de 13.500 km². L'exceptionnelle valeur pour la conservation du PNOK inclue la présence de plus de 100 clairières (baïs), ainsi que l'une des plus importantes populations de gorilles de plaines de l'ouest et d'éléphants de forêt en Afrique Centrale.

L'objectif de ce projet d'habituation est de contribuer aux connaissances sur les gorilles, espèce menacée, mais surtout de développer et de diversifier les activités du marché du tourisme au sein du PNOK. Il est en effet

important que diverses offres touristiques soient disponibles pour que l'ensemble des communautés bénéficient des activités touristiques du parc. Le modèle conservation-recherche-tourisme lancé sur le site pilote de Ndzehi sera reproduit pour développer l'expérience touristique en forêt de plaine, et ce sur l'ensemble du paysage du parc. Les gorilles de plaine de l'ouest constitueront la principale attraction du parc pour les touristes. Ainsi, le projet vise à habituer plusieurs groupes de gorilles, et cela dans différentes régions à l'intérieur du parc.

Depuis l'été 2015, un groupe de gorilles est déjà en cours d'habituation et plusieurs prospections ont déjà été réalisées au sein du parc afin d'évaluer la densité de gorilles et la possibilité de débiter un processus d'habituation dans les différentes zones du parc.

Description du poste :

Localisation : Parc National d'Odzala-Kokoua, Cuvette-Ouest, Rép. du Congo
Localisation du camp : Forêt
Services : communication radio et par téléphone satellite avec le Quartier Général (QG) du parc à Mbomo depuis la forêt; accès internet au QG du parc à Mbomo.
Emploi du temps : temps complet en forêt avec des retours réguliers au village de Mbomo (missions de minimum 3 semaines forêt / 1 semaine QG)

Fonctions

Le primatologue sera en charge de superviser l'équipe de pisteurs qui suit chaque jour le/les groupes à habituer. Il assurera également la création d'un réseau de pistes adéquat (i.e. qui couvre le domaine vital des groupes focaux) afin de se déplacer rapidement au sein de la

forêt et de plus aisément localiser et suivre les groupes en cours d'habituation. Il enseignera également la méthodologie aux équipiers et aux éventuels étudiants.

- gestion du camp
- gestion du personnel au camp
- pistage et suivi du protocole d'habituation
- communication avec le QG
- communication et compte-rendu réguliers sur le processus d'habituation
- travail sous la supervision d'un chef de projet et du chef de service conservation et recherche de l'unité gestion AfricanParks du PNOK

Qualifications/Expérience :

- Master 2 ou plus en écologie / environnement / zoologie / primatologie / biologie de la conservation

- au moins 1 ans d'expérience en Afrique centrale,
- au moins 6 mois d'expérience de séjour isolé en forêt tropicale humide
- supervision d'équipes pluriculturelles,
- suivi de primates sauvages en milieu naturel,
- suivi éco-éthologique de grands singes et/ou autres primates,
- habituation d'un groupe sauvage de primates de l'Ancien Monde,

Compétences indispensables :

- bonne forme physique,
- pas de problème de santé chronique,
- maîtrise des méthodes de collecte de données comportementales,
- savoir parler français couramment,
- gestion d'équipes pluriculturelles

Savoirs et savoir-faire :

- connaissance de l'éco-éthologie des

- primates, en particulier les grands singes,
- connaissance des comportements à tenir avec les animaux sauvages,
- connaissance des mesures de sécurité et d'hygiène en forêt,
- rigueur scientifique
- maîtrise des méthodes de collecte d'échantillons d'origine animale (fèces, poils, salive...)

Langues : Français courant, anglais souhaité, lingala serait un plus

Important : le poste est basé en forêt, dans un environnement éprouvant, parfois hostile, difficile et fatiguant. La/le primatologue vivra au quotidien avec l'équipe dont elle/il aura la charge et le manque de contacts sociaux avec d'autres personnes peut s'avérer très difficile, de même que le manque de divertissement.

Durée du contrat :

1 an renouvelable

Date limite de dépôt de dossier : 15 février 2016

Date de début de prise de poste :

début mars 2016

Dossier de candidature :

Composition

Veillez adresser votre CV et lettre de motivation :

Dr. Torsten Bohm

Chef du Service de Recherche & Monitoring
227, rue Campel, Quartier Ravin du Tchad,
Plateau Centre Ville,
Brazzaville, République du Congo

Adresse email :

Torsten.Bohm@gmx.de



Un budget d'environ deux milliards pour entretenir le parc Nouabalé-Ndoki

La Fondation Nouabalé-Ndoki a rapporté, le 08 février à Brazzaville, avoir adopté au cours de la 3^e réunion de son conseil d'administration, le budget annuel 2016 à environ deux milliards de francs CFA.

Ce budget va aider à entretenir et préserver la biodiversité du parc Nouabalé-Ndoki, situé à cheval entre les départements de la Likouala et de la Sangha. « Dans le cadre de la préservation de la biodiversité, le Congo a un déficit en ressources humaines, financières et logistiques. Pour conjurer ces failles, il a paru bon pour le gouvernement de confier la gestion de cette aire à l'ONG Wild Conservation Society (WCS), qui a une expérience en matière de gestion de la faune et des aires protégées. Les donateurs ne se confient pas trop à l'Etat, ils aiment plus se confier aux organisations non gouvernementales », a indiqué Constantin Mbessa, président du conseil d'administration dudit projet. Outre le budget adopté, les neuf administrateurs ont validé le rapport d'activité et le rapport financier 2015. Ils ont par la même occasion examiné les rapports de plusieurs réunions et projets affiliés à l'aire protégée de Nouabalé-Ndoki. Toutefois, la gestion d'un parc est très contraignante au regard de plusieurs réalités de terrain et de la complexité des accords de gestion signés entre les parties. Pourtant, ces aires protégées sont d'une grande importance pour l'Unesco qui, d'ailleurs, inscrit certaines sur la liste de son patrimoine. « Au niveau de l'aire protégée de Nouabalé-Ndoki, il n'y a pas assez de problème. Par contre, la situation de la gestion des autres aires protégées à travers le pays est désolante », a déploré Constantin Mbessa.

Le parc Nouabalé-Ndoki est inscrit sur la liste du patrimoine de l'Unesco. Il a une superficie de 4268 kilomètres carrés et, est géré par l'Etat congolais et ses deux bailleurs de fonds que sont l'Union européenne et l'ONG Wild Conservation Society (WCS).

Le Parc national de Nouabalé-Ndoki, situé dans le Nord-Ouest du bassin du Congo, est le premier site de la République du Congo à être intégré à la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Il s'insère dans un espace transfrontalier plus vaste appelé trinational de la Sangha entre les frontières de la République centrafricaine, du Cameroun et de la République du Congo.

« On y trouve l'ensemble du spectre des écosystèmes des forêts tropicales humides. Les riches faune et flore comprennent notamment des crocodiles du Nil et des poissons-tigres Goliath, grands prédateurs. Les clairières offrent des espèces herbacées et la Sangha abrite des populations considérables d'éléphants de forêt, ainsi que des gorilles des plaines de l'ouest (menacés d'extinction) et des chimpanzés (en danger). L'environnement du site a permis la poursuite des processus écologiques et évolutifs sur une large échelle, ainsi que le maintien d'une grande biodiversité, comprenant de nombreuses espèces en danger » commente le site internet de l'Unesco

Le Parc national de Nouabalé-Ndoki fut inscrit par le gouvernement congolais sur la liste indicative du Congo en Juin 2008. Il fut inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco lors de la 36^e session du Comité tenue à Saint-Petersbourg, du 24 juin au 6 juillet 2012.

Fortuné Ibara

Les organisations non gouvernementales luttent contre la déforestation

Le Forum pour la gouvernance et les droits de l'Homme (FGDH) et l'organisation non gouvernementale, Azur développement ont lancé, le 4 janvier, le projet ENRTP (lutter contre la déforestation en reliant le Flegt et REDD), en vue d'améliorer la gouvernance forestière au Congo.

Le projet est exécuté en partenariat avec l'appui financier de Forest european resources network (Fern) et l'Union européenne. Il concerne les départements de la Sangha et de la Likouala pour une période d'un an et demi, explique le coordonnateur du projet, Maixent Fortunin Agnimbat Emeka.

L'objectif est de faire le lien entre la réduction des émissions liées à la déforestation, la dégradation des forêts, la gestion durable des forêts, la conservation et le renforcement des stocks de carbone (REED+), la gouvernance, le commerce et l'application de la législation forestière (Flegt). Le projet vise, entre autres à améliorer la gouvernance dans le partage des bénéfices, suivre le Reed et le Flegt à partir des indicateurs uniques et alimenter les discussions au sein des organes formels de mise en œuvre de Reed+ et Flegt, en vue de mutualiser les bonnes pratiques entre ces deux processus au Congo ainsi que d'améliorer les pratiques critiques.

Rappelons que plusieurs allocutions ont été prononcées lors du lancement de ce projet. Parmi celles-ci, figurent, celles du conseiller technique, Emmanuel Bayeni, de Prosper Abbas Ickoula et de Samuel Nsikabaka des organisations de la coalition congolaise Publiez ce que vous payez. Emmanuel Bayeni a émis le souhait que les conclusions de cet atelier contribuent au processus de révision des codes. « Le ministère de la Justice est engagé dans l'appui du processus de rédaction des codes et du renforcement de la gouvernance forestière », a-t-il assuré Pour Prosper Abbas Ickoula, toute initiative à renforcer la gestion durable des forêts au Congo est encouragée et soutenue par le réseau des parlementaires. « Ce projet ENRTP est une opportunité supplémentaire susceptible de compléter et d'améliorer les stratégies de développement durable des forêts au Congo », a-t-il indiqué.

De son côté, Samuel Nsikabaka s'est réjoui du thème de l'atelier car, selon lui, le problème de la concurrence, de la traçabilité du bois et de la transparence des revenus issus de l'exploitation forestière est une préoccupation majeure de ce secteur. « Cette préoccupation vise l'augmentation et la maîtrise des recettes de l'Etat dans le secteur », a-t-il indiqué.

L.G.O.

La société Averda envisage d'étendre ses activités dans tous les arrondissements

L'intention d'élargir ses actions a été dévoilée au public lors du lancement officiel de ses activités, le 8 février à la mairie centrale, par le maire de la ville, Hugues Nguouélongélé, en présence des conseillers municipaux de Brazzaville

La société CES Averda (Congo environmental services) est dirigée par Maysara Sukkar. Elle est destinée à collecter, enlever et éliminer les déchets ménagers

des zones Poto-Poto, des parties de Baongo, Moundali, Makélékélé et Ouenzé conformément aux normes du contrat.

Cette année, à partir du mois



Le maire lance officiellement les activités de la société Averda (Crédit-adiac)

à Brazzaville, d'après le contrat signé entre la société et le gouvernement congolais ainsi que la municipalité de Brazzaville au moment des préparatifs des 11^{es} Jeux africains de Brazzaville de 2015.

L'année dernière, la société a couvert les zones des arrondisse-

d'avril, Averda envisage d'être présente dans tous les arrondissements de Brazzaville en vue de redonner à cette ville capitale l'image de « Brazza la verte ».

Le président du groupe Averda, Maysara Sukkar explique que sa société est présente dans quinze

pays du monde : Aux Emirats arabes unis, en Angola, au Gabon, en Afrique du Sud et dans bien d'autres.

Au Congo, la société a recruté plus de mille agents qui travaillent avec plus de cent véhicules pour être actifs dans l'assainissement : le balayage mécanique de routes, le balayage manuel, le nettoyage des canaux de récupération des eaux pluviales, des bordures et embouchures des rivières, le curage et l'évacuation des caniveaux ainsi que l'acheminement des déchets vers les centres d'enfouissement technique, etc.

Pour le conseiller à l'urbanisme et au logement, Jean François Apoko, la société Averda a été ciblée à la suite d'une enquête menée auprès des services et autorités des villes où elle réalisait déjà ses activités : Casablanca et Rabat au Maroc, Luanda en Angola et Libreville au Gabon.

Rappelant le taux moyen d'accroissement démographique de Brazzaville qui est de 6% pour une population estimée à 1,727.571 habitants, Jean François Apoko a indiqué : « le taux de production des ménages et le taux moyen de croissance physique qui est de 8,8% n'ont fait qu'accélérer le poids de l'insalubrité publique traduisant ainsi les limites de la gestion des déchets solides exercée en régie simple ».

Lydie Gisèle Oko



COMMUNIQUÉ



Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un **Chef de Service du Développement Communautaire.**

Responsabilité: Diriger une équipe de 8 animateurs et développer des stratégies de communication avec les populations riveraines du parc ; développer les villages voisins et créer des activités génératrices de revenus pour les populations riveraines ; réduire les conflits humain-faune ; maintenir et développer l'appui à la sante et l'éducation locale.

Formation requise ou souhaitable: universitaire et post universitaire : diplôme de gestion de ressources animales et végétales en milieu tropical ou diplôme en biologie ou diplôme en sciences sociales et communication

Expérience souhaitable: 5 années d'expérience relative au domaine : gestion participative et conservation des ressources naturelles ; développement d'alternatives à l'exploitation illégale des ressources naturelles pour le développement durable du terroir ; renforcement des capacités locales ; collectes de données environnementales et sociales ; planification, organisation et gestion journalière des activités du projet en fonction du budget ; expérience en recherche de bourses et financement internationaux.

Autres requis : Connaissance du Français et de l'Anglais (parlé et écrit) ; être apolitique et capable de s'intégrer dans les différentes régions du pays.

Contrat a durée indéterminée avec Salaire compétitif.

Application (CV et lettre de motivation) à envoyer à emploi.odzala@gmail.com

Date de clôture des candidatures : 19 février 2016



SANTÉ PUBLIQUE

La ville de Brazzaville accueille un atelier régional sur les registres des Cancers

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, a ouvert le 08 février à Brazzaville, un atelier de formation sur les registres des Cancers en Afrique afin de déceler les facteurs de risques et coordonner les efforts de la lutte.

Du 08 au 12 février, les représentants de trente-six pays vont identifier les groupes à haut risque, et évaluer l'ampleur de la maladie au niveau continental. La disponibilité d'informations précises est également indispensable aux représentants des pays pour planifier leurs programmes de santé, harmoniser leurs méthodes d'enregistrement et planifier les méthodes de lutte contre les cancers. « La République du Congo était déjà acquise à cette idée, il y a une vingtaine d'années. Appuyée par le centre international de recherche sur le cancer, elle avait signé dès 1995, un accord de recherche qui a abouti à la création du registre de Brazzaville », a indiqué le ministre Georges Moyen.

En Afrique, le cancer représente un problème de santé publique majeur, du fait du lourd fardeau social et économique qu'il fait porter sur les individus, les ménages, les communautés et les nations. Par contre, les données sur le cancer restent jusque-là parcellaires dans la quasi-totalité des pays africains. Pourtant, ces registres de cancers sont in-



Les participants à l'atelier

contournables pour la collecte, le stockage et l'interprétation efficace de ces données.

« La connaissance de la prévalence, la répartition, la survie et l'évolution dans le temps des différents cancers permet de prévoir en santé publique des actions prioritaires, que ce soit au niveau du dépistage ou des moyens à mettre en œuvre pour obtenir un diagnostic précoce

et une efficacité thérapeutique », explique Joseph Kaboré, directeur de la gestion des programmes à l'OMS/Afrique.

L'agenda de travail prévoit aux séminaristes de nouer des partenariats, des alliances et de redynamiser les réseaux regroupant les acteurs nationaux, régionaux et mondiaux y compris les institutions universitaires et de recherche, les secteurs public et

privé afin qu'ils apportent leur contribution à la lutte contre le cancer. Ainsi, la déléguée de l'Agence internationale de l'En-

contre les cancers.

Aux hôtes de l'atelier, le ministre Georges Moyen a aussi rappelé qu' : « Au Congo, la lutte contre le cancer intègre la problématique générale du développement optimal de la recherche universitaire en santé ».

Rappelons que durant leurs séjours, les experts en provenance de trente-six pays d'Afrique, d'Europe, des Caraïbes et des Amériques bénéficient de l'appui de la Fondation Congo Assistance avec la collaboration du ministère de la Santé et de la population ; du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville ainsi que des associations de lutte contre le cancer à savoir l'Union congolaise contre le cancer (UCC), l'Association congolaise accompagner (ACA), la Fondation Calissa Ikama (FCI) et le Registre des cancers de Brazzaville (RCB).

Par ailleurs, les réunions techniques sont animées par les délégués des organisations spécialisées dont l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), l'Organisation mondiale de la santé et l'Association francophone des soins oncologiques de support (AFSOS).

Fortuné Ibara

AGRO-INDUSTRIE

L'huile de palme « made in Congo », disponible sur le marché national

Leader du palmier à huile en République du Congo, Eco-oil Énergie a lancé officiellement le 6 février à Brazzaville, sur le marché national, l'huile rouge produit à Mokéko dans le département de la Sangha, situé au nord de la République du Congo. La cérémonie de lancement était présidée par le directeur industriel de ladite société, Roger Bolou.

1L : 900 FCFA
50 cl : 500 FCFA
25cl : 300 FCFA
Afin de permettre aux revendeurs de tirer un peu de bénéfice, le directeur commercial Franck Guidimonko a rassuré que le prix d'achat en gros sera différent des prix en détail. Notons que pour garantir la disponibilité et

s'assurer de la visibilité de leurs produits sur le marché, Eco-oil énergie a signé un partenariat avec l'association des vendeurs de Brazzaville. « Nous ferons tout pour éviter une quelconque rupture sur le marché. On a déjà en stock 500.000 litres d'huile de palme dans nos magasins à Mokéko. », a indiqué le directeur Com-



Encore disponible au niveau de Brazzaville avant de s'étendre sur l'ensemble du territoire national, cette huile riche en vitamine E conditionnée dans des bouteilles en plastique de couleur jaune, est vendue aux prix suivants sur l'ensemble du territoire :
10L : 9100 FCFA
5L : 4100 FCFA



mercial et marketing de Eco-oil Energie, avant de préciser que le produit sera présent non seulement au Congo mais l'option d'une vente en zone Cémac est aussi envisagée dans les tous prochains jours. Héritière de Sangha-palm, Eco-Oil Energie dispose de 500.000 hectares de palmier en exploitation avec une capacité de production de 85.000 tonnes d'huile par an. Les besoins annuels du Congo par contre, sont estimés à 60.000 tonnes. C'est ainsi qu'avec les 25.000 tonnes restantes, la société envisage de construire une usine de fabrication de savon qui sera

installée à Itoumbi (Cuvette-Ouest) et une autre, de produit cosmétique à Owando (Cuvette), outre le beurre déjà en production. Cette entreprise compte également investir dans l'hévéa puis dans la fabrication des emballages à base du latex. Lancées en octobre 2013, les activités d'Eco-oil Energie s'inscrivent dans la dynamique du gouvernement visant à valoriser l'approche de développement des grappes, à promouvoir le secteur privé, à améliorer la qualité des investissements, à industrialiser et à diversifier l'économie nationale.

PRÉSIDENTIELLE CENTRAFRICAINE

Les adversaires du second tour reçoivent des soutiens importants

Les deux anciens premiers ministres Anicet-Georges Dologuélé et Faustin Archange Touadéra qui s'affronteront dimanche au second tour du scrutin, ont reçu le soutien respectif des candidats arrivés en troisième et quatrième positions à la présidentielle du 30 décembre dernier. Il s'agit notamment de Désiré Nzanga Kolingba avec 12,04 % de suffrages et Martin Ziguélé avec 11,43 %.

Désiré Nzanga Kolingba du Rassemblement démocratique centrafricain (RDC) a apporté son soutien à Anicet-Georges Dologuélé, arrivé en tête avec 23,74 % des voix. Quant à

Faustin Archange Touadéra, qui avait créé la surprise en arrivant deuxième avec 19,05 % des voix au premier tour, a reçu, pour sa part, l'appui de Martin Ziguélé. A cela s'ajoutent les soutiens que ce dernier bénéficie des 21 candidats sur la trentaine en lice en décembre qui avaient déjà rallié Faustin Archange Touadéra pour le second tour.

Commentant le soutien du RDC à Anicet-Georges Dologuélé, Clément Be-Boudet N'bamba, le secrétaire général adjoint et porte-parole du parti de Désiré Nzanga Kolingba a dit : « c'est plus qu'un accord

électoral, il s'agit d'un engagement politique » « Dans un premier temps, nous nous engageons à soutenir Anicet-Georges Dologuélé dans sa campagne. Et, en cas de victoire de celui-ci, nos deux partis travailleront conjointement pour redresser le pays », a-t-il ajouté. Jusqu'ici, le RDC avait toujours contesté les résultats du premier tour de la présidentielle. Le parti avait, avec d'autres formations politiques, déposé des recours auprès de la Cour constitutionnelle, mais tous ont été rejetés.

« Même si le processus électo-

ral a été entaché de fraudes et d'irrégularités, il était temps de dépasser ces considérations pour ne penser qu'à l'essentiel: mettre fin à la période de transition et élire un gouvernement démocratique pour sortir le pays du statu quo », a précisé Be-Boudet N'bamba.

Le second tour de la présidentielle en Centrafrique se tiendra en même temps que les législatives puisque le premier tour de l'élection des parlementaires tenu le 30 décembre avait été annulé par la Cour constitutionnelle pour de nombreuses irrégularités.

Ces scrutins, maintes fois reportés, sont censés aider la Centrafrique, l'un des pays les plus pauvres du monde, à sortir de trois ans de violences intercommunautaires. Le pays s'est embrasé à la chute du président François Bozizé, renversé en mars 2013 par la Séléka, une rébellion d'obédience musulmane. Depuis que l'intervention française a chassé ce mouvement rebelle du pouvoir en janvier 2014, le pays vit « sous perfusion » de la communauté internationale. Les Nations unies y entretiennent une force de 10.000 Casques bleus.

Nestor N'Gampoula

CÔTE D'IVOIRE

Alassane Ouattara n'a plus l'intention d'envoyer des Ivoiriens à la CPI, son pays ayant « désormais la capacité de les juger »

A Paris, le président ivoirien Alassane Ouattara et son homologue François Hollande ont évoqué le terrorisme en Afrique de l'Ouest. Les deux chefs d'Etat ont marqué leur préoccupation et leur vigilance face aux groupes terroristes qui sévissent dans la région et ont renouvelé leur collaboration en matière de sécurité.

Alassane Ouattara s'est félicité du soutien de la France à travers les contrats désendettement-développement et de la forte présence des entreprises françaises pour relancer l'économie ivoirienne.

Interrogé sur le procès de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé qui comparaissent actuellement devant la CPI et sur les affaires liées à l'écoute téléphonique du président de l'Assemblée nationale ivoirienne, Guillaume Soro, le président ivoirien pense que « la CPI a joué le rôle qu'il fallait ».

Mais, étant donné que son pays a désormais une « justice opérationnelle et qui a commencé à juger tout le monde », Alassane Ouattara n'a plus l'intention d'envoyer des « Ivoiriens à la CPI », son pays ayant « maintenant la capacité de les juger ». Le président ivoirien met à mal les propos tenus par la procureure de la CPI, Fatou Bensouda, à l'ouverture du procès. Cette dernière avait assuré qu'elle poursuivrait son travail d'enquête sur les violences post-électorales de 2010-2011, tous les camps confondus. Le président ivoirien a pris à contre-pied tous ceux qui caressaient l'idée de voir les anciens rebelles des Forces nouvelles rejoindre la CPI. Interpellé sur de présumées écoutes téléphoniques du président de l'Assemblée nationale ivoirienne, le chef de l'Etat ivoirien a choisi de jouer l'apaisement, refusant de s'étendre sur le mandat d'arrêt international lancé par la justice militaire burkinabè contre Guillaume Soro. Par contre, il a affirmé que l'affaire était en « passe d'être réglée ».

Noël Ndong

La CPI ouvre une enquête après la diffusion par erreur des témoins protégés

La Cour pénale internationale (CPI) de la Haye va enquêter sur la divulgation par erreur des noms d'au moins quatre témoins protégés au procès de l'ancien président ivoirien, Laurent Gbagbo.

L'incident est intervenu le 5 février au cours d'une session à huis clos où les noms d'au moins quatre témoins protégés ont été dévoilés par inadvertance au terme des audiences.

L'irréparable est arrivé lorsque le procureur Eric MacDonal ordonne le huis clos. Croyant être dans le secret du tribunal, il évoque aussitôt les témoins par leur numéro et livre leurs identités. Il s'agit de trois anciens généraux des Forces de défense et de sécurité et d'une personnalité politique.

« Cet incident va faire l'objet d'une enquête », a déclaré une responsable du tribunal, Sonia Robla, pendant ce temps, la CPI surveille les ré-

seaux sociaux pour des raisons de sécurité liées à l'identité des témoins. Ces derniers redoutent des représailles et la CPI tente de cacher leurs identités.

En Côte d'Ivoire, la portée de cet incident a été minimisée par les deux camps.

« Tôt ou tard, les témoins seront connus », a dit Joël N'Guessan, porte-parole du Rassemblement des républicains (RDR), le parti au pouvoir. Il a assuré que, « la sécurité de ces témoins sera garantie, et que tout sera mis en œuvre pour que ces gens-là puissent dire la vérité ».

Par ailleurs, le porte-parole des membres du Front populaire ivoirien (FPI), Koné Boubacar, qui est également resté prudent a déclaré : « Beaucoup d'observateurs ont le sentiment d'une manipulation, qu'on masque la vérité mais celle-ci sera mise au jour par ce type d'incident ».

On signale que cet incident n'est pas le premier au procès de Laurent Gbagbo et de Charles Blé

Goudé, ancien chef du mouvement des Jeunes patriotes fidèles à l'ex-président ivoirien. Deux jours avant, le premier témoin de l'accusation avait accidentellement dévoilé son nom alors qu'il racontait comment les forces loyales à Laurent Gbagbo avaient ouvert le feu sur des manifestants non armés.

La divulgation des noms des témoins aura-t-elle un impact sur la suite du procès ? Et l'enquête ouverte par la Cour pénale Internationale pourrait-elle aboutir ?

Rappelons que, depuis sa création, en 2002, la Cour pénale internationale (CPI) a été amenée à étudier des dizaines de cas présumés de crimes de génocide, crimes contre l'humanité et de crimes de guerre. Mais alors que ces cas concernent des situations à travers le monde entier, les neuf procédures d'enquête lancées à ce jour l'ont toutes été en Afrique : Ouganda, République démocratique du Congo (RDC), Soudan, etc.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE CENTRALE

Malabo abritera un forum sur le développement du marché financier

Le forum qui vise « la mobilisation des forces économiques de la CEMAC autour du marché » se tiendra du 24 au 25 février prochain, sous l'égide de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (COSUMAF), en partenariat avec la Banque mondiale.

Les six Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ont lancé des programmes ambitieux devant leur permettre d'atteindre l'émergence dans les prochaines années. Dans ce contexte, la COSUMAF souligne qu'il est « essentiel de mobiliser tous les leviers de financement de l'économie pour se donner les moyens de réussite de ces plans, tout en permettant au secteur privé, l'accès aux financements longs dont il manque tant ». Seront présents dans la capitale équato-guinéenne, des délégués des Etats de la sous-région et des partenaires au développement, à l'instar de la Banque mondiale, ainsi que des spécialistes dont l'expertise est connue dans le domaine du développement des marchés.

Au cours des travaux du forum sur le développement du marché financier dans l'espace CEMAC, les participants devront donc procéder à la restitution de l'étude sur le potentiel du marché financier régional, organisé par le cabinet français Roland Berger en partenariat avec la Banque mondiale et l'Unité de gestion des institutions finan-

cières (UGRIF). Il s'agit-là d'une « étape charnière de la mobilisation des forces économiques de la CEMAC autour du marché », a indiqué la COSUMAF dans un communiqué.

Cette initiative communautaire intervient à un moment où les Etats de la sous-région, dépendant en grande partie de la manne pétrolière, sont confrontés à une morosité économique à cause de la chute brutale du prix du baril du pétrole sur le marché mondial.

publics de manière à réduire les déficits budgétaires. Il pourrait être mis en place un mécanisme de prêteur en dernier ressort logé à la Béac afin de soutenir les institutions en difficulté et renforcer la stabilité du système financier de cette partie de l'Afrique », a suggéré la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, lors d'une récente visite de travail au Cameroun. À l'issue d'une rencontre, début janvier, entre la patronne de l'institution financière

« accroître les recettes fiscales, contenir les dépenses courantes et hiérarchiser les investissements publics de manière à réduire les déficits budgétaires. Il pourrait être mis en place un mécanisme de prêteur en dernier ressort logé à la Béac afin de soutenir les institutions en difficulté et renforcer la stabilité du système financier de cette partie de l'Afrique »

D'après le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), le ralentissement de croissance de la région est également dû aux crises sécuritaires actuelles en RCA, au Lac Tchad et au nord Cameroun.

Face à ce choc financier, les institutions financières proposent un assainissement budgétaire par les Etats. En effet, les autorités nationales doivent « accroître les recettes fiscales, contenir les dépenses courantes et hiérarchiser les investissements

internationale et les ministres des Finances des six pays de la région, des engagements importants ont été pris pour booster les économies de la zone CEMAC. Depuis le 29 janvier dernier, l'espace d'intégration économique est doté d'une carte bancaire commune. Ce nouvel instrument financier permettra aux ressortissants des six pays membres de faire des opérations sur les terminaux électroniques dans toute la zone Cémac.

Fiacre Kombo

Paris
Au départ de Brazzaville

à partir de
500 000 * FR CFA TTC
A/R



* Période de vente jusqu'au 28 février et la durée de transport jusqu'au 31 Mai 2016.



الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc
Les ailes du Maroc



royalairmaroc.com



Call Center 06 628 2828

SÉCURITÉ

Les Africains affinent leurs stratégies contre la criminalité transfrontalière

Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a procédé le 8 février, au complexe sportif de la Concorde de Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville, au lancement des travaux de la 23e conférence régionale africaine d'Interpol, consacrée aux questions de sécurité sur le continent.

Placée sur le thème : « Renforcer la coopération des services chargés de l'application de la loi en Afrique : une réponse régionale à la criminalité organisée », cette rencontre regroupe les responsables de police et les experts de trente-cinq pays africains dont l'Angola, le Niger, le Gabon, la Côte d'Ivoire ; le Kenya, l'Égypte, l'Algérie, la Guinée Equatoriale, la RDC, le Cameroun et le Congo, pays hôte, s'achève le 10 février. Cette thématique est divisée en quelques sous-thèmes, tels que la lutte antiterroriste dans la région ; le renforcement de la coopération interrégionale en vue de lutter contre le terrorisme ; l'appel à la coopération et la nécessité de synergies entre les services chargés de l'application de la loi dans la région.

Les autres communications portent sur : les liens entre la criminalité organisée et les réseaux criminels ; l'aperçu des liens entre la cybercriminalité et la criminalité organisée : so-

lutions proposées ; menaces actuelles et naissantes dans la région Afrique. Les participants seront également édifiés sur l'approche globale de la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants dans la région ; la mobilisation de l'expertise d'Interpol pour répondre aux besoins des pays membres ; les programmes de renforcement

de convergence et de synergie, au regard de la menace des forces obscures. En effet, selon le chef de la police congolaise, d'autres fléaux se sont ajoutés aux traditionnelles situations de trafic des stupéfiants, de véhicules et des êtres humains. Il s'agit, entre autres, du terrorisme religieux ; de l'organisation clandestine des migrations vers

Ndenguet, de préjudice avec les autres formes de criminalité, notamment en matière d'atteinte aux biens publics et privés, à la vie et à la dignité, à l'honorabilité des personnes.

« Face à ces menaces collectives, il est plus que temps pour nos Etats d'agir, de repenser leurs politiques et pratiques en matière de lutte contre la cri-

minale. Au bout des décennies, l'Afrique est devenue une plaque tournante du trafic illicite d'armes, des stupéfiants, des trophées du braconnage, du blanchiment d'agent, des fuites de capitaux... », a-t-il martelé.

Le directeur général de la police

congolaise a, par ailleurs, indiqué que les enjeux sécuritaires avaient un caractère mondial indéniable, d'autant plus que des terroristes et délinquants organisés en cartel, profitaient de la porosité des frontières pour agir désormais au-delà de toute limite. Présidant la cérémonie d'ouverture, le président de la République du Congo a rappelé que les assises de Brazzaville avaient pour but de renforcer la coopération entre les pays membres, notamment dans le sens de l'application de la loi. « Au-delà du thème de la conférence, l'occasion vous est offerte d'échanger toutes idées utiles à la vie d'Interpol, de les mettre au point, d'en tirer des conclusions pratiques susceptibles d'inspirer la mise en œuvre d'un schéma général d'actions concertées et d'une chaîne opérationnelle transnationale pour combattre efficacement toutes les formes de criminalité », a souhaité

Denis Sassou N'Guesso. Rappelons que la 23e conférence régionale africaine d'Interpol se déroule en présence du secrétaire général de cette institution, l'Allemand Jürgen Stock, ainsi que des délégués d'Europe et d'Asie.

Parfait Wilfried Douniama



Le chef de l'Etat posant avec les participants ; crédit photo Adiac

des capacités et de formation dans la région Afrique.

Dans son mot de circonstance, le directeur général de la police congolaise, le général Jean-François Ndenguet a souligné la nécessité d'apporter des réponses mondiales sur fond de coopéra-

tion de relation prospérité ; du trafic des produits fauniques et des espèces de bois précieux ; de l'arnaque dans le commerce et l'organisation de la pédophilie par le moyen de l'internet ainsi que la cybercriminalité. Celle-ci rivalise, d'après Jean François

minalité. Au bout des décennies, l'Afrique est devenue une plaque tournante du trafic illicite d'armes, des stupéfiants, des trophées du braconnage, du blanchiment d'agent, des fuites de capitaux... », a-t-il martelé.

Le directeur général de la police

Five Stars présente
St. Valentin
avec
Djason
PHILOSOPHE
The Winner, O vencedor, el Galiente
& **SUPER NKOLO MBOKA**

14
FEVRIER
2016
À 18H00

A LA TERRASSE
NIGH CLUB FIVESTARS
ENTREE+CONSO
2000FCFA
LES FEMMES GRATUITES

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION

CONCOURS DES MEILLEURS PROJETS D'ENTREPRENEURIAT
Appel à candidatures

1^{ère} ÉDITION

Projets d'entrepreneuriat Social | Projets d'entrepreneuriat Economique

- Jeunes Congolais
- Jeunes porteurs de projets
- Jeunes de la diaspora

Agés de 18 à 35 ans

Retrait et dépôt des candidatures
16 Janvier - 05 février 2016

Proclamation des résultats
12 février 2016

Remise des prix
13 février 2016

Saisissez cette opportunité!

- Prix en numéraire de **3 à 5 millions FCFA**
- Bourse d'accompagnement et d'incubation au sein de la Fondation Perspectives d'Avenir d'une valeur de **5 à 10 millions FCFA**

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ-NOUS :
Au 4^{ème} Etage Immeuble YOKA Bernard Rond-Point de la Coupole, Centre-ville, Brazzaville, Congo
Tél: (+242) 222 81 20 20
Email: info@perspectivesavenir.org / Facebook: fondationperspectivesavenir / www.perspectivesavenir.org

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) mené par l'Association Pointe-Noire Industrielle (APNI), il est prévu des formations et l'accompagnement gratuits, financés par la Banque Mondiale au profit des gérants d'activités génératrices de revenus (AGR) : couturiers, soudeurs, coiffeurs, mécaniciens, électriciens, commerçants etc.

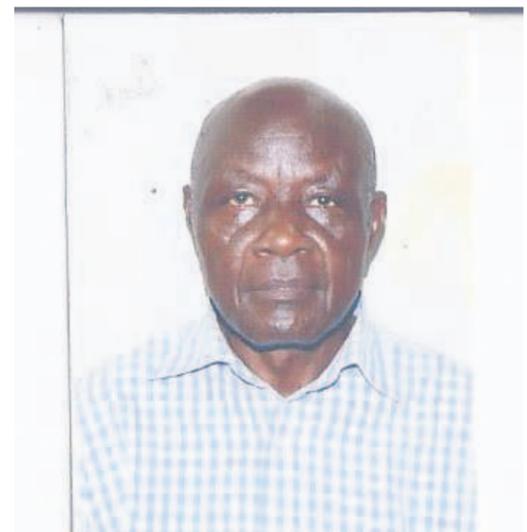
Hommes ou femme, les bénéficiaires doivent :

- Etre de nationalité congolaise ;
- Etre âgé entre 18 et 39 ans ;
- Avoir son propre atelier dans l'exercice de son activité.

Pour les inscriptions, veuillez contacter les numéros :

06 658 18 07/ 06 635 55 85

NÉCROLOGIE



Messieurs Jean-Marie Ewengue, Antoine Ibovi, ainsi que les familles Ibovi Lebela ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils et frère, Benjamin Ibovi, alias « 404 », ancien sociétaire de patronage, survenu le 4 février à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 98 de la rue Lénine à Ouenzé (croisement ex-avenue des chars avec la rue Lénine).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

VENTE

Voiture de marque Toyota Yarhis «Gasoil» en super bon état.

Prix : 4 millions de FCFA

Contact : 06 666 70 65

MINISTRE DU PLAN ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE
Unité de Coordination du Projet
Courriel : pstatcongo@hotmail.com

AVIS N°02/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/16_ « RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANTE DE DIRECTION »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement d'une Assistante Direction »

2. Mandat de l'Assistante de Direction :

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet et sous la supervision du Spécialiste en Gestion Administrative, Financière et Comptable (SGAFC), l'Assistante de Direction est chargée d'assister les membres de l'Unité de Coordination de Projet dans l'exécution des tâches administratives courantes suivantes :

- Au titre de la Gestion du Courrier :
 - réceptionner le courrier, les appels téléphoniques et en assurer le filtrage et la transmission ;
 - accueillir les visiteurs ;
 - gérer l'agenda du Coordonnateur (prise de rendez-vous, organisation des réunions, classement des courriers professionnelles, etc. . .) ;
 - convoquer les réunions hebdomadaires de l'UCP ;
 - rédiger et distribuer les comptes rendus de réunion ;
 - tenir à jour les registres et le système de classement des courriers arrivée et départ conformément au Manuel de procédures administratives, financières et comptables ;
 - saisir et mettre en forme tout le courrier sortant et soumis à la signature du Coordonnateur ;
 - assurer l'expédition du courrier départ et veiller à ce

que le cahier de transmission soit mis à jour ;
-dispatcher le courrier entrant en direction des intéressés, selon les instructions du Coordonnateur.

• Au titre de Secrétariat :

- coordonner et superviser tous les travaux de secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet ;
- superviser le système de traitement et de classement des rapports en provenance des cellules et des partenaires du Projet ;
- organiser et centraliser la gestion de la documentation de l'UCP ;

3. L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidates à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

4. Le profil

- Niveau d'étude : BAC + 2 en Gestion administrative ou en Secrétariat de Direction ou diplôme équivalent.
- Expérience exigée : 5 ans d'expérience (de pratique) à un poste similaire.
- bonne expression orale et écrite en français et l'anglais serait un atout ;
- capacité de rédaction et d'organisation de réunions ;
- bonne connaissance de l'outil informatique (MS Access, Excel, Word, Powerpoint, Publisherinternet, etc. . .).

- être de nationalité congolaise ;
- bonne capacité d'écoute et rédactionnelle, organisé, méthodique, rigoureux, pointilleux, ponctuel, disponible, discret et pondéré, esprit d'équipe et capable de travailler sous pression ;
- être âgé entre 25 et 45 ans.

5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).

6. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 février 2016 à 16h00 et porter clairement la mention « Candidature au poste d'Assistante de Direction »

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO. Tél : +242 06 443 83 77/06 921 92 64/06 626 27 03: pstatcongo@hotmail.com

Brazzaville, le 05 février 2016

Le Coordonnateur du PSTAT
Dominique KIMPOUNI

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 30^e journée, 4^e division

Stevenage chute à domicile à Crawley Town (0-1). De retour de blessure (touché au bras, il était forfait samedi dernier à York), Offrande Zanzala est entré à la 71^e. Averti à la 91^e.

du déplacement à Geel (1-2). Jordan Massengo a disputé toute la rencontre. Roulers, qui compte un match en retard, est 3^e avec 41 points, contre 42 pour le 2^e et 48 pour le premier (qui compte 3 matchs en retard). L'Union-Saint-Gilloise est 6^e avec 38 points (et

Grèce, 21^e journée, 1^{re} division

Bernard Itoua est resté sur le banc lors de la victoire de Plataniias face à l'Asteras Tripolis (2-0). Onzième, Plataniias accroît de 4 points son avance sur la zone rouge.

Israël, 21^e journée, 1^{re} division

L'Hapoel Kfar Saba de Mavis Tchibota, titulaire, s'incline à domicile face au Bnei Yehuda Tel Aviv (1-2). Avec 26 points, le promu est 10^e et reste à 4 longueurs de son adversaire du jour, installé à la 6^e place.

Italie, 25^e journée, 2^e division

Dominique Malonga était titulaire lors de la victoire de Pro Vercelli face à Brescia (2-1). Remplacé à la 75^e. Avec ce succès, Pro Vercelli est 17^e et premier non relégable avec 27 points.

Italie, 21^e journée, 3^e division, groupe C

Ravy Tsouka Dozi était titulaire lors du succès de Pagani face à Stabia Juve (4-3). Averti à la 79^e. Pagani remonte à la 8^e place, mais compte toujours 11 points de retard sur le podium.

Italie, 17^e journée, championnat des réserves, groupe B

La Primavera de l'Inter l'emporte 1-0 sur le terrain de son homologue du Hellas Verone. Senna Miangué est resté sur le banc.

Suisse, 19^e journée, 2^e division Aarau et Igor Nganga, titulaire, sont tenus en échec par Biel-Bienne (1-1), pourtant réduit à dix à la 65^e.

Turquie, 20^e journée, 2^e division

Sylver Ganvoula était titulaire lors de

la victoire d'Elazigspor face à Denizlispor (3-1). Une tête à la 57^e et une passe décisive sur le 3-1 à la 85^e. Franci Litsingi n'était pas dans le groupe lors de la victoire de Gaziantep face à Kayseri Erciyesspor (2-0). Au classement, Elazigspor est 2^e avec 34 points (contre 36 pour Kardemir, le leader), alors que Gaziantep est 7^e avec 30 points.

Ligue 1, 25^e journée

La deuxième titularisation aura été la bonne pour Thievy Bifouma, auteur de l'ouverture du score de Reims à Caen. L'international congolais, associé à De Préville sur le front du 4-4-2 d'Olivier Guégan, se met rapidement en action sur une passe dans la profondeur de son binôme : si l'attaquant fait démonstration de sa pointe de vitesse, en semant la défense caennaise, il perd son duel face à Vercoutre (3^e). Douze minutes plus tard, le joueur prêté par l'Espanyol Barceone trouve le petit filet. Mais à la 20^e, il surgit dans le dos d'Adéoti, bien passif sur le centre de De Préville, pour placer une tête gagnante (1-0).

Remplacé à l'heure de jeu par Prince Oniangué, qui n'aura besoin que de trois minutes pour doubler la mise : sur corner, le capitaine des Diables rouges s'élève plus haut que Adéoti et reprend de la tête des six mètres. Vercoutre repousse, mais Oniangué a bien suivi et met le cuir au fond du plat du pied droit.

Grâce à ses deux Congolais, Reims enchaîne un deuxième succès d'affilée (une première depuis les succès aux 1^{re} et 2^e journées) et remonte à la 16^e place avec 3 points d'avance sur Montpellier, le premier relégable.

Remplaçant, Arnold Bouka Moutou est entré à la 58^e lors du naufrage d'Angers face à Lyon (0-3). Le score était de 2-0 lors de son entrée en jeu.

Yhoan Andzouana n'était pas dans le groupe monégasque, vainqueur de Nice 1-0.

Jules Iloki est resté sur le banc lors du match nul de Nantes à Toulouse (0-0).

Christopher Maboulou n'était pas convoqué dans le groupe de Bastia, vainqueur de Troyes 2-0.

Au classement, Monaco creuse son avance sur le deuxième, Nice (45 contre 39). Avec un deuxième revers consécutif, Angers recule à la 5^e place (37 points), suivi par Nantes, 7^e avec 36 points. Bastia est 14^e avec 31 points et Reims 16^e.

Camille Delourme



Thievy Bifouma, de la tête...

Clevid Dikamona est resté sur le banc lors du revers de Dagenham à Cambridge (0-1).

Match reporté pour Newport et John-Christopher Ayina face à Barnet.

Au classement, Stevenage est 19^e avec 28 points, devant Newport, 20^e avec 27 points mais deux matchs en retard à jouer. Dagenham est 23^e avec 20 points et 2 matchs en retard.

Belgique, 25^e journée, 1^{re} division

Exploit de Charleroi qui l'emporte 3-2 à Zulte-Waregem grâce à un but inscrit à la 92^e. Si Marvin Baudry est resté sur le banc, Francis N'Ganga était titulaire. Le latéral gauche s'est concentré sur son rôle défensif et a bien bloqué Cordaro.

Yannick Loemba n'est pas retenu dans le groupe d'Ostende, qui se déplace à Lokeren ce dimanche soir.

Au classement, Ostende est 4^e avec 40 points, soit 3 de mieux que Charleroi, qui double Zulte-Waregem et prend la 6^e place. L'équipe de Baudry est 7^e avec 37 points également.

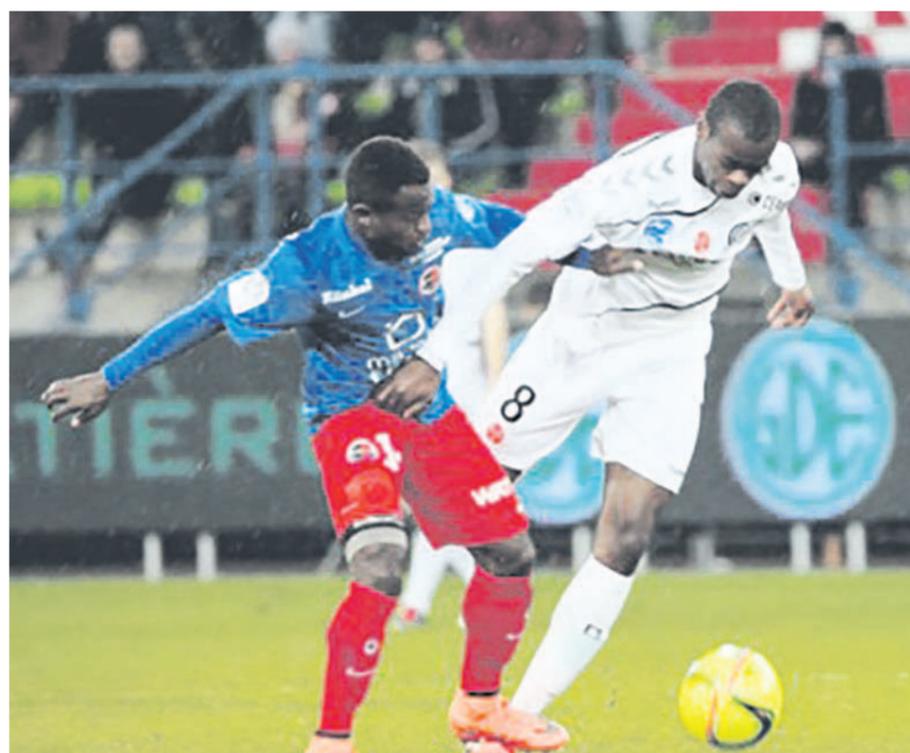
Belgique, 24^e journée, 2^e division

L'Union-Saint-Gilloise s'incline lors

2 matchs en retard).

Finlande, 2^e journée, Coupe de la Ligue

Malade, David Bitsindou ne sera pas du déplacement du PS Kemi au KuPS Ruopio ce dimanche.



...puis Prince Oniangué, du droit, ont marqué les deux buts de la victoire de Reims à Caen (droits réservés)



Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Assurance Incendie	Assurance Santé
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisque Habitation	Assurance Vieillesse
Assurance Glacé Transport	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise

Soyez rassurés avec nos Assurances!!

Agence KIV - Avenue Léopold Cabon - Tél : +242 22 26 12 88 / 22 26 13 58
 Agence PNB - 128, Avenue Tazenda N'Zemba - Tél : +242 22 26 14 03 / 22 13 88
 Email : ardc@ardc-congo.com - www.ardc-congo.com

BILAN 2015

La Fondation Mwimba-Texas salue le partenariat avec KPM cargo

Pour le président de cette organisation, cette alliance permet l'acheminement à Kinshasa des dons venus de par le monde destinés aux albinos et autres nécessiteux de la RDC.

Dans une sorte de bilan des activités de la Fondation Mwimba-Texas (FMT) pour l'année 2015 qui vient de se terminer, le président de cette ONG, le champion de catch classique, Alphonse Mwimba Texas, a salué l'apport de ses différents partenaires dans l'accomplissement de la mission que son organisation s'est assignée, celle de la défense des droits et intérêts des albinos ainsi que leur prise en charge et encadrement. Dans cette rétrospective, le président de la FMT a particulièrement salué le partenariat qui lie cette fondation à la société KPM cargo. Mwimba Texas a, en effet, noté que cette entreprise qui vient de fêter, le 2 février, ses 22 ans d'existence aide à acheminer à Kinshasa des dons et autres colis destinés aux albinos de la RDC, dont les crèmes solaires et les habits venant des bienfaiteurs à travers le monde.

Mwimba Texas a également rappelé l'accueil dont il a été bé-



Mwimba Texas et les responsables de KPM cargo dans le bureau de KPM cargo de Bruxelles

néficaire en Belgique, de la part des responsables de cette société dont Philipp Abraham, Katherin Delmotte, Stephan Abraham et Anouchka Verhoestrade. Lors de cette visite des bureaux de KPM cargo en Belgique, le président de la FMT était accompagné de la présidente de l'ONG Écran total, Annie Mokto, et du catcheur congolais installé en Belgique, Shaolin. Alors qu'en France, où le président de la FMT a bénéficié de l'hos-

pitalité du responsable d'agence KPM cargo, il a été accompagné par Suarzik Sanson et Bernard.

Appel au soutien

Égrainant la liste de partenaires de cette ONG, Mwimba Texas a également cité la Fondation Gertler, qui prend en charge la scolarisation de vingt enfants albinos et qui soutient aussi certaines autres actions de l'ONG en faveur des albinos et d'autres nécessiteux. Il y a aussi VitMilk,

la photographe belge Patricia Willocq, l'initiatrice du projet Blanc-Ébène ainsi que l'artiste décorateur Vivi, qui ont marqué de leurs empruntes les annales de cette association.

Tout en saluant cet apport pour le bénéfice des albinos et d'autres personnes dans le besoin, Mwimba Texas a lancé un appel aux hommes de bonne volonté ainsi qu'aux institutions, en vue d'emboîter les pas à ces bienfaiteurs et de soutenir

les actions de cette ONG.

La FMT, note-on, est une association sans but lucratif fondée en RDC depuis près de 18 ans, qui encadre les albinos. Dans ses différents messages de sensibilisation, cette ONG appelle les albinos à faire valoir leurs qualités en vue de s'intégrer dans la société et de lutter contre la stigmatisation dont ils sont souvent victimes. Ces mêmes genres de message sont destinés à la société, en vue d'arrêter le rejet dont souffrent les albinos.

À chaque occasion, la FMT distribue des produits pharmaceutiques, des crèmes solaires, de la vaseline, des chapeaux, des parasols et d'autres produits de première nécessité aux albinos membres et non membres. À la veille des rentrées scolaires, cette association distribue également des fournitures scolaires aux élèves albinos et ceux issus des familles en difficulté. La majorité des moyens de cette ASBL est issue des combats de catch auxquels participe son président, le catcheur albinos Alphonse Mwimba Texas. C'est pour faire plus que cette ONG lance un appel aux âmes sensibles en vue de mettre la main à la pâte pour le bien des albinos.

Lucien Dianzenza

SÉCURITÉ PUBLIQUE À KINSHASA

La police a du pain sur la planche

L'euphorie suscitée par le sacre des Léopards, le 7 février, à l'issue de sa brillante finale face aux aigles du Mali (3-0) n'a pas été totale.

Les éléments de la police tenus en embuscade dans les carrefours stratégiques de Kinshasa étaient enclins à disperser le moindre rassemblement des supporters à travers les artères de la ville. Apparemment, la consigne était d'éviter que la liesse populaire ne se déverse dans les rues avec le risque de débordement. Et déjà la veille, le patron de la police/ville de Kinshasa, le général Célestin Kanyama, avait prévenu les Kinois sur le dispositif policier mis en place pour contenir les émotions et sécuriser les lieux publics. Il avait fait la ronde des médias pour mettre en garde contre toute velléité de perturber l'ordre public. Moralité : les Kinois ont été contraints de fêter dans les limites de leurs parcelles de peur de se retrouver nez-à-nez avec les éléments de la police. Les téméraires en avaient eu pour leur compte. La police anti-émeute déployée dans certains coins de la ville a eu toute la peine du monde pour maîtriser la fougue des sup-

porters hystériques au niveau de l'avenue de libération (ex-24 Novembre). Dans la foulée, quelques jeunes instrumentalisés en ont profité pour distiller, à coup des slogans, des messages aux accents politiques. Ils ont été dispersés, d'après des témoins, par la police à coup de grenade lacrymogène.

Les scènes de joie avaient donc tendance à prendre d'autres contours avec le risque de créer une situation incontrôlée. La fermeté de la police a permis de remettre dans les rangs une population kinoise qui n'a pas festoyé comme il se devait. Le lendemain, au retour des fauves congolais à Kinshasa, la police a de nouveau été en alerte maximale. Le bain de foule qu'attendaient réserver les Kinois à leurs héros a été timide, sans grande pompe. Le déploiement des forces de l'ordre à l'aéroport international de Ndjili a tempéré les ardeurs du public qui n'a pas eu le bonheur de voir en live le trophée du Chan, lequel trophée a été immédiatement presque séquestré dans un véhicule de police pour un lieu sûr. Un scénario qui n'est pas très loin de la mésaventure vécue par les Kinois lors des funérailles de Marie Misamu. La levée de corps



Des supporters congolais au stade Amahoro du Rwanda

de la défunte soustrait avant l'heure, par rapport au programme, pour des raisons sécuritaires avait jeté un froid dans le public qui a fustigé le zèle des éléments de police. Et pourtant, ces derniers qui n'avaient pas le choix étaient tenus d'agir de la sorte pour prévenir tout débordement face à l'affluence gran-

dissante du public sur l'esplanade du stade des martyrs. Décidément, le général Célestin Kanyama a du pain sur la planche, en ce début d'année 2016, au regard de la tension préélectorale déjà perceptible. Le prochain acte devra se jouer le 16 février avec les manifestations et contre-manifesta-

tions prévues en mémoire des victimes de la démocratie. Les partisans de la majorité et de l'opposition seront dans la rue ce jour-là et le professionnalisme des unités de la police nationale dans l'encadrement des manifestations publiques sera de nouveau sollicité.

Alain Diasso

GRAND ÉCRAN

John of God en projection publique à l'Institut français

D'entrée libre, la grande première du film prévue en présence du réalisateur Selé M'Poko meublera la soirée cinéma du 9 février à partir de 19h sous la Grande Halle.

Voilà que depuis plus d'un an après l'avant-première organisée en son temps au Grand Hôtel Kinshasa autour d'une soirée de gala, les cinéphiles de la ville pourront enfin voir John of God. En effet, la soirée initiale du 21 novembre 2014, marquant la sortie de la comédie tournée presque une année plus tôt, soit entre mai et novembre 2013, qu'avait alors abritée le cadre huppé de la Gombe n'avait été réservée qu'à quelques privilégiés. Ce, d'autant plus que hormis les hôtes de marque, le droit d'entrée avait été fixé à 150 USD.

Avec cette grande première publique programmée le 9 février à l'Institut français (IF), le réalisateur Selé aura tenu parole. Après avoir quasiment fait le tour des

festivals du globe, comme annoncé lors de l'événement de 2014 susmentionné, Kinshasa va enfin pouvoir à son tour voir le long métrage. John of God se résume à une parodie autour du monde musical congolais. Pour l'heure, avec la projection de la Halle de la Gombe, il ne s'agit là que d'un lancement de soirées publiques. Juste signaler que le film de Selé M'Poko dure 88 minutes et met les projecteurs sur un personnage bien singulier, à savoir John of God ou Jean de Dieu, en français. Ce rôle est campé par l'atypique leader du groupe Washiba, en l'occurrence Moïse Ilunga. Autre chose qu'il est bon de savoir aussi dans ce long métrage made in RDC, il est évidemment question de « musique, sape et danse ». Rien de vraiment étonnant quand on sait comment fonctionne l'univers de la musique congolaise où cette trilogie est souvent de mise. Dans l'ensemble, l'histoire de cette comédie congolaise est



Un extrait de la comédie John of God

rendue par cinq personnages principaux. Ainsi, dans John of God, les Kinois découvriront le chanteur de charme Ferre Gola

au côté de l'acteur et comédien Jean Shaka, de l'américain Jo D., du chanteur, acteur et comédien Moïse Ilunga susmentionné et de

l'actrice Diane Kamuanga qui se trouve être le véritable sosie de Cindy le Cœur.

Nioni Masela

INCIDENTS D'APRÈS MATCH À KINSHASA

Lambert Mende donne une autre version des faits

Dans une mise au point, ce membre du gouvernement exhorte les médias internationaux à demeurer fidèles à leur mission et à ne point se livrer à l'apologie des comportements délinquants et criminels en RDC.

L'Agence France presse (AFP) avait, dans sa dépêche datée du 7 février, fait état des heurts entre les forces de l'ordre et des jeunes gens dans la foulée de la célébration de la victoire des Léopards en finale du Chan/2016 contre les Aigles du Mali. Ces incidents étaient survenus à la commune de Lingwala, précisément sur l'avenue de la Libération prise d'assaut par une bande des jeunes hystériques. Selon ce média, « la police a dispersé à coup de grenade lacrymogène les supporters de l'équipe de la RDC qui scandaient à Kinshasa des slogans hostiles au président Joseph Kabila après la victoire du Onze national en finale du Chan face au Mali ».

C'est aux fins de rétablir la vérité par rapport aux circonstances ayant entouré ces échauffourées que le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, a fait le 8 février une mise au point. Pour l'officiel congolais, l'AFP n'a fait que mettre l'accent sur la réaction des forces de l'ordre avec des amalgames politiques, éludant volontairement l'incident provoqué par un groupe des jeunes délinquants de la commune de Lingwala.

Contrairement aux allégations de l'AFP qui, à en croire la source, a présenté une version tronquée des faits, les débordements déplorés étaient l'œuvre d'une bande de jeunes inciviques. Ces

derniers s'étaient mis à caillasser des voitures et à casser des devantures des magasins à Lingwala. La police est vite intervenue pour les disperser sans ménagements. « Furieux, ces casseurs ont lancé des insultes et scandé des cris hostiles



Lambert Mende Omalanga

à l'encontre des policiers, de leur hiérarchie et du chef de l'État. Il est curieux que l'AFP ne se soit focalisée que sur ce dernier développement, somme toute, dérisoire et sans lien avec l'événement », écrit Lambert Mende dans sa mise au point. Le gouvernement, ajoute-t-il, « félicite les forces de l'ordre et invite les membres de la presse internationale et particulièrement l'AFP à demeurer fidèle à leur mission et à ne point se livrer à l'apologie des comportements délinquants et criminels dans notre pays ».

Alain Diasso

SANTÉ

L'estampillage de tous les médicaments en circulation s'impose

Fini la circulation des faux médicaments ou des médicaments contrefaits en RDC. Tout médicament fabriqué au pays ou importé doit être estampillé. Cela dans le souci de protéger et de sécuriser tous les médicaments en circulation en RDC.

C'est grâce à la signature d'un contrat intervenu entre le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, et l'ADG du groupe international Key 4 Dev, Émile Bola, pour la mise en œuvre du projet « Sécuriser et protéger les médicaments destinés à être distribués en RDC » que cet objectif sera atteint. Pour le ministre de la Santé publique, grâce à ce projet qui permet de lancer le processus d'estampillage des médicaments destinés à être distribués sur le territoire national, la qualité de médicaments consommés en RDC sera assurée.

La mise en œuvre de ce projet permettra donc de renforcer la lutte contre la contrefaçon interne et externe de médicaments. Tout médicament en circulation en RDC devra être estampillé. Le ministre de la santé publique a salué ce projet parce que, selon lui, il y a longtemps que le médicament avait perdu son statut d'un produit stratégique et hautement protégé pour devenir un produit d'enrichissement facile au mépris de la santé de la population. Plusieurs facteurs, fait-il savoir, ont été à la base de cette situation, entre autres l'insuffisance du système d'assurance qualité, le manque de rigueur a priori dans le contrôle de qualité des médicaments. Il y a également la demande des autori-

sations d'importation quand les médicaments sont déjà en douane, l'absence d'un laboratoire national de contrôle de qualité des médicaments et les ouvertures anarchiques des établissements pharmaceutiques.

Il est donc temps d'assainir ce secteur vital pour les Congolais et ce projet entre dans ce cadre car, reconnaît le Dr Félix Kabange Numbi, il permettra d'apporter certaines innovations dans le secteur pharmaceutique congolais, expériences qui vont nous aider dans le secteur et à protéger le médicament.

Toutefois, le ministre de la Santé publique reconnaît qu'il y a des défis et pour les relever, l'implication de tous est une nécessité. C'est pourquoi il appelle chacun dans sa sphère d'action « à accompagner le processus d'estampillage des médicaments destinés à être distribués en RDC afin de la sortir de la liste des cinq pays du monde et des trois pays d'Afrique au taux de mortalité très élevé ». Le projet « Sécuriser et protéger les médicaments destinés à être distribués en RDC » vise notamment, explique le conseiller pharmaceutique du ministre de la Santé publique, Éloi Mukaba, à lutter contre la contrefaçon interne et externe, les entrées parallèles des médicaments ainsi que les fausses déclarations à l'importation et à la production locale. Il vise également à lutter contre les ouvertures anarchiques des établissements pharmaceutiques, assurer la qualité des médicaments et des soins pharmaceutiques, améliorer la prise en charge contre les maladies...

Aline Nzuzi

CHAN RWANDA 2016

Les Léopards locaux privés de bain de foule à leur arrivée à Kinshasa

Les Léopards locaux n'ont pas eu droit au bain de foule à leur arrivée à Kinshasa. Encadré par la police, le cortège de l'équipe nationale a traversé la ville en trombe...

Victorieux contre les Aigles du Mali, avec la manière, en finale de la quatrième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) qui s'est déroulé du 16 janvier au 7 février au Rwanda, les Léopards locaux de la RDC ont regagné Kinshasa le 8 février. C'est avant midi que l'avion spécialement affrété par le gouvernement de la RDC a atterri à l'aéroport international de Ndjili. La délégation de l'équipe nationale a été conduite par le vice-Premier ministre et ministre des Postes, Téléphones et Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication (PT-NTIC), Thomas Luhaka. Au bas de la passerelle, on a noté la présence du président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku.

Certes, il y a eu une foule dense venue accueillir les héros de Kigali sur le tarmac de l'aéroport. Les supporters des Léopards étaient là depuis le matin, attendant de voir les joueurs et les membres du staff technique avec à sa tête le sélectionneur Florent Ibenge. Mais après avoir quitté le tarmac, l'ensemble de la délégation n'a pas eu droit au bain de foule tant attendu afin de communier avec la population kinoise qui l'a soutenu tout au long de la compétition à par-

tir de la capitale. Le cortège des Léopards locaux s'est ébranlé très rapidement, encadrée par la police, roulant à vive allure sur le boulevard Lumumba, traversant la ville comme un éclair. « *Comment nous empêche-t-on de voir nos joueurs comme si la coupe a été volée à Kigali ?* », déplore un supporter qui ne comprend pas du tout ce qui se passe. Et un autre de renchérir : « *Hier déjà (le dimanche) après la victoire, les policiers ont empêché la population de célébrer la victoire en balançant des gaz lacrymogènes dans certaines artères de Kinshasa comme sur l'avenue ex-24 Novembre. La police est là pour encadrer la population et non pour réprimer.* »

En fait, le commissaire provinciale de la police de Kinshasa, le général Célestin Kaniama, est passé sur le plateau de la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC) avant le match pour interdire toute manifestation dans les rues de Kinshasa en cas de victoire, afin de ne pas perturber l'ordre public. Il ne devrait donc pas y avoir de liesse populaire à Kinshasa. Mais après le match, la population est quand même descendue dans les rues de Kinshasa, scandant parfois des chants contre le pouvoir en place. N'est-ce pas la vraie raison de cette interdiction ? Et pourtant le communiqué de la présidence de la République, lue sur les antennes de la même RTNC, demandait aux Kinois de réserver un accueil délirant aux vaillants Léopards



Les Léopards locaux à leur arrivée à Kinshasa avec le trophée du Chan 2016

locaux qui enlèvent leur deuxième sacre en quatre éditions du Chan. Mais comment le faire à un cortège qui file à l'anglaise, entouré des sirènes et des véhicules anti-émeutes à eau chaude de la police nationale ?

En tout cas, il n'y a pas eu de bain de foule des Léopards locaux. La foule massée à l'aéroport a juste aperçu le trophée du Chan à la descente de l'avion, tenue par le capitaine Joël Kimwaki. Ensuite plus rien, alors que la

population attendait tout le long du boulevard Lumumba. Au dernières nouvelles, le président de la République, Joseph Kabila, va recevoir ce 9 février 2016 la délégation des Léopards locaux.

Martin Enyimo

L'ancien international Dandu Selenge salue le sacre des Léopards locaux

La victoire des Léopards de la RDC à la quatrième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) 2016 au Rwanda suscite de plus en plus des réactions et d'analyses diverses, somme toute positives. Finaliste de l'ex-Coupe d'Afrique des vainqueurs des coupes avec l'AC Sodigraf de Kinshasa avec l'entraîneur Médard Lusadis et médaillé de bronze avec les Léopards (ex-Simba) de la RDC à la Coupe d'Afrique des nations en 1998 au Burkina Faso, l'ancien défenseur central international Daniel Dandu Selenge a salué le sacre de la sélection A' RD-congolaise.

Installé en Belgique où il avait rangé ses crampons dans les années 2000, après quelques saisons à Charleroi, il indique : « *Avant le match contre la Guinée, je ne connaissais pas les joueurs de notre équipe, vu que cela fait beaucoup d'années que je ne suis plus près des terrains du foot, d'une manière ou d'une autre. À la suite de la*



Daniel Dandu Selenge, ancien défenseur international de la RDC

commercialisation des chaînes télévisées ici en Europe, même euro-news qui transmettait les matchs des compétitions

africaines à l'époque ne le fait presque plus. Je me suis acheté un modem qui diffuse les chaînes congolaises, ainsi j'ai

eu la possibilité de suivre les deux derniers matchs de mon pays ».

Pour cet ancien joueur venu de Kisangani dans l'ex-Province Orientale où il a débuté dans le foot, les Léopards ont logiquement remporté le trophée, étant supérieurs aux Aigles du Mali dans bien de compartiments. Il l'explique : « *À propos de la finale, j'ai noté un très bon gardien de but, une bonne défense qui se repose sur le capitaine Kimwaki à qui je tire mon chapeau, on a senti en lui la maîtrise des compétitions internationales qui donne de l'assurance à toute l'équipe. Le milieu de terrain a aussi été bon et s'est surtout libéré après le deuxième et le troisième but. Il faut dire que nous n'avions pas la supériorité totale sur le Mali concernant la possession du ballon au regard des statistiques finales : 51 à 49 %. Mais sur l'ensemble du match, nous avons tout de même dominé l'adversaire et*

meritons la coupe ». Daniel Selenge Dandu lance des fleurs à l'ensemble de l'équipe, particulièrement au meilleur joueur du tournoi, le jeune Meschak Elia, à l'attaquant Bolingi et aussi au sélectionneur Florent Ibenge. « *Chapeau à l'homme du match, Meschak Elia, qui s'est créé des occasions de but et les a concrétisées au cours de cette finale. Bravo également à Jonathan Bolingi, un avant-centre pur, opportuniste, il a eu une occasion et il a marqué ; c'est encore lui qui avait été décisif contre la Guinée. En bref, c'est une bonne équipe des Léopards locaux qui mérite les honneurs de tous les Congolais, ainsi que les membres du staff technique, surtout en particulier le sélectionneur Florent Ibenge qui prouve de quoi il est capable en autant des compétitions, aussi bien en club ou qu'en équipe nationale. Encore une fois, bravo aux Léopards qui nous rendent fiers d'être Congolais* », conclut-il.

M.E.

PRÉSIDENTIELLE 2016

Le MCDDI demande à ses militants une grande mobilisation pour faire gagner le candidat de la majorité

Claise Yvon Baboutana, président du bureau exécutif départemental du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) de la ville océane, a réuni le 6 février les militants et sympathisants au siège dudit parti pour la restitution de la 1ère session extraordinaire du comité national.

Le président Claise Yvon Baboutana a expliqué aux militants et sympathisants le choix de Denis Sassou N'Guesso comme candidat du MCDDI. « Le 25 janvier, le bureau politique du MCDDI s'est réuni à Brazzaville pour désigner le candidat du parti à l'élection présidentielle. Selon les textes du parti, notamment l'article 135, le président du parti est d'office candidat à l'élection présidentielle. En cas de désistement, c'est le secrétaire général qui se positionne. Au cas où ce dernier aussi se désiste, le parti désigne un candidat. C'est ainsi que le parti a désigné le candidat de la majorité présidentielle qu'est le président Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle du 20 mars prochain », a-t-il dit. Et d'ajouter : « Conformé-

ment aux statuts, il était question que la commission politique du parti se réunisse pour éventuellement prendre connaissance de la décision du bureau politique du parti. Le 29 janvier, la commission politique a donc confirmé cette décision en demandant au bureau politique d'élaborer des stratégies gagnantes afin que le candidat de la majorité présidentielle soit élu dès le premier tour ».

Pour ce faire, la session du comité national qui s'est tenue le 31 janvier et qui a regroupé les délégations des douze départements du Congo a donc entériné la décision du bureau politique. « Maintenant que le candidat du parti est connu, les militants doivent se mettre au travail. Ainsi, les frères et les sœurs non encore inscrits sur les listes électorales doivent le faire dans les différentes mairies d'arrondissements. Il ne s'agit pas de dire oui au président Denis Sassou N'Guesso mais il faut aller voter le 20 mars », a déclaré le président du bureau exécutif.

Claise Yvon Baboutana a renchéri en expliquant le désistement d'Euloge Landry Kolelas, président du MCDDI. « Il fallait faire



Claise Yvon Baboutana s'adressant aux militants du MCDDI

la volonté du président Bernard Bakana Kolelas qui, lors de son dernier meeting le 23 décembre 2005 au Centre sportif et universitaire de Makélékélé, avait déclaré ce qui suit : « Je vous demande de soutenir le gouvernement congolais, en particulier le président Denis Sassou N'Guesso, parce qu'il est engagé dans la voie de la paix, de la concorde nationale et de l'unité. La deuxième raison est que le parti ne pouvait pas

engager un candidat alors que dans nos rangs règnent la haine, la médisance et, surtout, l'on se regarde en chiens de faïence. Dieu ne peut pas donner la victoire là où il n'y a pas l'amour. Nous devons plutôt vivre au quotidien les valeurs du MCDDI que sont la compassion, l'amour du prochain, l'esprit de famille et le sens du partage », a-t-il poursuivi. Puis, il a exhorté les jeunes à ne pas céder aux marchands d'illu-

sions et aux femmes à se mettre debout pour garantir le succès du candidat de la majorité présidentielle. Une quête pour soutenir la candidature du président Denis Sassou N'Guesso a été organisée à la fin de l'activité. « Je vais transmettre l'enveloppe au président du parti, Euloge Landry Kolelas, qui à son tour va la transmettre à notre candidat Denis Sassou N'guesso », a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

CLUB 2002 PUR

Les femmes exhortées à plus de militantisme

Gloria Mylène Gassongo, secrétaire nationale chargée du genre et de la parité du Club 2002 PUR a entretenu, le 7 février, dans la capitale économique les femmes dudit parti évoluant dans les instances intermédiaires et de base en présence de leurs responsables départementaux.

Au cours de la réunion dite d'échange et de partage, qui est la première rencontre après le récent renouvellement des instances du Club 2002 PUR dans la ville océane, Gloria Mylène Gassongo a dit : « Le Club 2002 PUR a une politique qui est très chère à son président Wilfrid César N'Guesso, c'est la politique du genre. Au fil des années, on se rend compte que cette politique est en train de s'ancrer au niveau du parti. C'est pourquoi j'ai voulu, dès l'installation de nouvelles instances, rencontrer les femmes évoluant dans les différentes instances ici à Pointe-Noire qui sont des femmes très engagées. Avec les échéances électorales qui arrivent, on ne pouvait pas repousser cette rencontre ».

En remerciant la secrétaire nationale du genre et de la parité d'avoir fait le déplacement de Pointe-Noire, Sylvie Mabilia, secrétaire départementale chargée du genre a, de son côté, exhorté les femmes à se mobiliser davantage lors des échéances qui arrivent en se faisant inscrire sur les listes électorales et en incitant aussi les militants à le faire. Aussi a-t-elle demandé aux femmes à se faire établir les cartes nationales d'identité, gage du succès du candidat du Club 2002 à l'élection présidentielle.

Lors des échanges qui ont eu lieu dans une ambiance cordiale et fraternelle,



Les femmes du Club 2002 et leurs responsables

plusieurs points ont été abordés. Les femmes ont manifesté leur volonté à s'engager sans réserve dans les activités des partis telles que la mobilisation des militants dans les blocs, les quartiers et les arrondissements à se faire inscrire sur les listes électorales et à se faire établir la carte nationale d'identité, pour peu que des moyens conséquents leur soient octroyés. Cependant, elles ont suggéré que la parti initie des formations ou des séminaires à leur endroit afin de mieux défendre ses idéaux.

En répondant aux doléances des femmes, Gloria Mylène Gassongo a appelé les femmes à plus de militantisme et d'engagement, ce n'est que de cette manière que des postes de responsabilité leur seront affectés. Un point de vue aussi partagé par Pierre-Joachim Goma-kick, secrétaire général départemental

chargé de l'organisation et de la vie du parti qui a dit que les femmes du Club 2002 ne sont nullement marginalisées. C'est plutôt leur manque de disponibilité et d'engagement à servir la parti qui sont à l'origine de leur sous-représentativité dans les instances du parti. Elle leur a demandé à s'impliquer davantage dans les activités du parti.

À la fin de la réunion, des orientations ont été données aux femmes à l'approche des échéances électorales, à savoir assurer l'implication complète des femmes du Club 2002 PUR sur les listes électorales, battre campagne pour le candidat choisi par le parti, promouvoir l'adhésion et la réinsertion des femmes, assurer la visibilité de femmes du parti dans les arrondissements. Un repas d'amitié a mis fin à l'activité.

H.B.M.

TRANSPORT EN COMMUN

La chaleur sévit dans les bus

Depuis un certain temps, la ville océane est exposée à des épisodes de chaleur, la température est montée à un certain niveau et la chaleur draine son lot de calamité, notamment dans le transport en commun.

Cela fait pratiquement plus de deux mois, depuis que la chaleur s'est installée à Pointe-Noire. Il fait de plus en plus chaud ces derniers temps, et le transport en commun devient comme une fournaise. Avec une telle chaleur, les usagers du transport en commun deviennent les premières victimes de cette chaleur. Aujourd'hui, attendre son bus dans un arrêt relève d'un exploit pour la plupart de Ponténégrins dont le transport en commun demeure le seul moyen de déplacement.

En tout cas, le film est loin d'être agréable avec la circulation qui s'étouffe pendant les heures de pointe. Se déplacer devient une vraie gageure, les usagers transpirent et suffoquent à l'intérieur de bus. De quoi incriminer le transport en commun.

Ce qui est vrai, il n'est pas rare de constater des épisodes de chaleur à cette période de l'année à Pointe-Noire, mais les Ponténégrins, quant à eux, disent n'avoir jamais senti une telle chaleur auparavant. « Il fait de plus en plus chaud ces derniers temps, le transport en commun devient comme une fournaise », se plaignent-ils. Rappelons que Pointe-Noire est la capitale économique du Congo, donc une ville aussi importante que sur le plan industrielle, artisanale, halieutique et dans bien d'autres domaines. Malheureusement, aucune société privée n'a investi dans le domaine du transport urbain privé en commun, comme il est le cas dans certains pays.

Prosper Mabonzo

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Étoile du Congo tient en échec Diablies noirs

Il n'y a finalement pas eu de buts lors du choc au sommet de la 8^e journée de la compétition. Diablies noirs et Étoile du Congo ont livré leur dernier match avant d'entamer, ce week-end, leur campagne africaine.

Le 7 février au stade Alphonse-Massamba-Débat, la même recette de Kinkala, la saison écoulée est revenue sur la table des supporters. Aucune équipe n'a pris le dessus sur l'autre (0-0). Les Diablotins conservent toutefois la tête du classement avec 22 points mais leur rêve de connaître un bilan immaculé (huit victoires en autant de matchs) a été brisé par une équipe de l'Étoile du Congo incapable de confirmer sa domination au tableau d'affichage.

Les Stelliens ont eu les meilleures situations du match. Et la victoire leur a filé entre les doigts à cause de l'impuissance de ses attaquants. L'Étoile du Congo était tout prête d'une ouverture du score à la 35^e minute. Le centre de Giovanni Ipamy bien coupé dans l'axe par Bersyl Obassi s'écrasait sur le poteau droit de Mongondza. Outre le poteau, les Diablotins devraient aussi remercier leur défenseur Pandza Mobié, lequel a sauvé sur la ligne de but, la tentative de Bersyl Obassi. Mongondza battu sur cette action après sa sortie complètement manquée, a apprécié à distance le travail de ses derniers remparts. Ballotés surtout à la première mi-temps, les leaders du championnat congolais n'ont eu que peu d'arguments à proposer à la défense stellienne. La frappe complètement devissée de Mvé-té Luyeyé à la 16^e minute n'a pas



Un sauvetage in extremis de Pandza Mobié a permis aux Diablies noirs de concéder son premier match nul de la saison (Photo Adiac)

eu d'influence sur Lutunu Dulé. Ce dernier était contraint d'abandonner ses coéquipiers après un contact qu'il avait eu avec l'attaquant des Diablies noirs, Kangou en début de rencontre. Pavhel Ndzila qui l'a remplacé a su jouer le jeu. Il n'a rarement été inquiété en dépit de l'action de Bernaggin Kangou à la 68^e minute. Servi dans l'axe par Mambota Chado, l'attaquant des Diablies noirs s'en mêlait les pinceaux au moment de la frappe. En se contentant de ce match nul, la position de l'Étoile du Congo n'a pas changé. L'équipe reste huitième avec

12 points derrière Nico-Nicoyé qui a également concédé un nul d'un but partout devant V Club, l'autre équipe concernée par la campagne africaine. Les Fauves du Niari quant à eux, auraient des regrets à nourrir après le premier nul concédé par les Diablies noirs. Les Léopards de Dolisie qui avaient l'opportunité de revenir à deux unités du leader l'ont sacrifié en toute fin de match qui les opposait à la Jeunesse sportive de Talangai (2-2). Winstone Kalengo avait pourtant fait le plus dur en signant un doublé respectivement à la 15^e et 23^e minute.

LAC Léopards a cru à une partie déjà pliée. Erreur, car à peine le temps de la relance, JST rédui-

connu Lamine Ndiaye. Le match JST-AC Léopards était le plus plaisant de ce 7 février

Le score sur frappe de Mabilia Mayindou à l'angle ouvert par Hervé Lomboto (25^e minute) puis à la 84^e minute, il concédait une égalisation d'Etou Mban sur un corner. « Nous étions venus pour gagner. Malheureusement l'adversaire a pris le dessus lors de la première partie. Nous avons fait des changements qui nous ont permis de revenir au score », a souligné Boueya J. Théo, l'entraîneur de JST. « Nous n'étions pas bien dans ce match avec beaucoup de ballons perdus au milieu du terrain. Nous nous attèlerons à rectifier le tir », a re-

au stade Alphonse-Massamba-Débat. Au complexe sportif de Pointe-Noire, l'AS Cheminots l'a emporté devant Patronage Sainte-Anne (2-0). Le 6 février, la Mancha a dominé l'AS Kimbonguela sur ce score identique avant de ravir la 4^e place à la JST. La jeunesse sportive de Poto-Poto a conservé sa 6^e place grâce à sa brillante victoire 5-0 devant le FC Kondzo. Tongo football club a encore déçu. Le TFC s'est incliné à Brazzaville (0-2) face à l'Association sportive Ponténégrine (ASP).

James Golden Eloué et Rominique Nerplat Makaya

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE BASKETBALL

Firmin Dinga déchu par les conseillers fédéraux

« (...) A partir de maintenant nous ne considérons plus M. Firmin Dinga comme président de la Fédération congolaise de basketball. (...) Son intérim réglementaire sera assuré par le premier vice-président du bureau exécutif, Systère Obaya », a fait savoir le secrétaire général de la structure, François Faustin Nianga.

Pour les 2/3 des conseillers fédéraux, Firmin Dinga est désormais l'ex-président de la Fédération congolaise de basketball (Fécoket). Ils ont tourné sa page. « Dans quelques jours nous convoquerons la deuxième session ordinaire du conseil fédéral pour adopter les Statuts et le Règlement intérieur qui ont connu beaucoup de modifications: le programme d'activités 2016, le budget 2016 etc. » Les propos sont du secrétaire général de la Fédération, extraits de son discours lors de la conférence de presse tenue à Brazzaville par les conseillers signataires d'une mo-



Les conseillers fédéraux ayant déchu le président de la Fédération Firmin Dinga Crédit photos Adiac

tion de déviance à l'endroit du président de la Fédération dont ils ne reconnaissent plus le statut. « Nous représentons le droit », a précisé François Faustin Nianga. Avant, les pétitionnaires avaient dit qu'ils ne participeront plus aux activités qu'organiserait le président de la Fédération. Aujourd'hui, il n'en est plus question.

C'est à eux de planifier désormais l'agenda de travail de la Fécoket puis que les 2/3 des Conseillers ont statutairement le droit de déchoir un président de son piédestal en cas de fautes graves allant à l'encontre des textes réglementaires, selon les dires du secrétaire général de la structure qui, par ailleurs, a expliqué

qu'après les Jeux olympiques de Rio 2016, l'olympiade prendra fin et toutes les fédérations doivent être renouvelées et pour gagner en temps, il faut vite tenir la session ordinaire du conseil fédéral.

A dire vrai...

Les conseillers fédéraux ont reproché à Firmin Dinga la confis-

cation des fonds de la fédération. A en croire le premier Commissaire aux comptes, Victor Bokotoko, Firmin Dinga assure lui-même à la fois les fonctions d'ordonnateur, de caissier et de payeur en tenant à distance la trésorerie. L'encaissement frauduleux des fonds reçus des sponsors et le montant non connu du bureau, le refus « catégorique » de produire des rapports de missions liés aux différentes participations à l'Afro basket notamment en 2013 à Abidjan et en 2015 à Yaoundé et par le détournement pur et simple des fonds relatifs au paiement des frais d'assurance à hauteur de 11 millions de francs Cfa devant couvrir les risques de sinistres des membres de la délégation congolaise à la phase finale de l'Afro basket à Abidjan sont des raisons qui allongent le chapelet des accusations portées contre Firmin Dinga par les Conseillers fédéraux.

R.N.M.